

ESPRIT

FONDATEUR : EMMANUEL MOUNIER

DIRECTEUR : ALBERT BÉGUIN

RÉDACTEUR EN CHEF : JEAN-MARIE DOMENACH

18^e ANNÉE. - N^o 174. - 27, RUE JACOB, PARIS VI^e. - DÉCEMBRE 1950

JOURNAUX DE PRISON

D'EMMANUEL MOUNIER

Je suis *profondément* heureux d'être passé ici. Il manque à un homme de n'avoir pas connu la maladie, le malheur ou la prison.

E. M.

I

*Prison de Clermont**

janvier-février 1942

(Ces notes étant écrites en prison, il y est toujours parlé en termes voilés et parfois déformés des motifs de mon arrestation.)

Prison de Clermont, 27 janvier. Douzième jour de mon circuit des prisons. Motif stupide, ambiguïté générale, accusation ahurissante. Qu'importe ? Je disais récemment à B., accusé dans

* Arrêté à Lyon le 15 janvier 1942, transféré à Clermont-Ferrand le 27, sorti de prison le 24 février, mais maintenu en résidence forcée à Clermont, Mounier fut mis en liberté provisoire en avril, puis arrêté de nouveau au début de mai. Son journal, tenu du 27 janvier au 8 février, couvre 64 petites pages. Nous n'en donnons que les passages les plus caractéristiques.

EMMANUEL MOUNIER

un de ses écrits d'une incongruité qu'il n'avait pas voulue, que la mort et le martyre sont toujours ambigus. Le Christ est bien mort pour quoi et par qui il devait mourir : mais il était accusé de vouloir cette royauté charnelle qu'il venait précisément refuser. Socrate, qui à travers les âges enseigne aux bacheliers la vertu, périt comme corrupteur de la jeunesse. Les prêtres allemands sont exécutés comme politiciens ou fornicateurs. L'instrument du jugement faux est parfois sincère. Un homme accuse avec un cœur juste, il accuse fausement un autre homme qu'il est dans l'ordre de l'époque, pour d'autres raisons, de voir à ce moment au rang des accusés. Je n'ai pas violé les articles *n* et *n* des lois interdisant la diffusion d'écrits clandestins et une action de propagande au service d'une puissance étrangère tendant à atteindre le moral de la population civile et de l'armée. Mais prendre aujourd'hui position contre ceux qui cèdent leur dignité à la force, leur pays à la tranquillité, le sacré au prestigieux doit, en bon ordre, impliquer conséquences. La rançon, dans toute l'Europe, serait la prison et la mort, et nous n'écririons que des articles, nous ne payerions que de mots ? Quelque justice perspicace se fait jour à travers une accusation fausse. Et c'est bien dans cette communauté de peine où l'Europe brûle ses erreurs et ses crimes qu'il faut placer ce petit incident personnel pour lui donner quelque grandeur.

Le chrétien était devenu un homme qui n'allait plus en prison. Le mot de passe de ces hommes qui sont venus perquisitionner : « Sûreté générale. » Sûreté générale sur les égoïsmes et les peurs, sur les bénéfices et les combinaisons, sur l'envie et la pâle avarice, sûreté générale, étouffement de toutes les inquiétudes personnelles. Le chrétien s'était installé dans la sûreté générale. Était bon, qui n'en troublait pas les rites, réprouvé, qui introduisait une pointe d'inquiétude, que ce fût par le mal ou par le bien. Quand on a passé dix ans de sa jeunesse à courir, sans grand risque, sur les chemins de la vertu d'insécurité, pourquoi se plaindrait-on de recevoir une visite quelque peu intempestive de la Sûreté générale ? Quand le chrétien, sans pour cela céder le moins du monde à je ne sais quel anarchisme naïf, considérera qu'en période troublée la prison est un de ses lieux naturels, et non pas l'abomination de la désolation des familles, l'esprit chrétien aura retrouvé la station debout.

.....
Une après-midi entière encore dans l'attente, parmi des murs de fichiers et des gratte-papier sordides s'interrogeant mollement, de temps à autre, sur leurs vies de cloportes. Assez régulièrement, un inspecteur dans une des deux salles qui

PRISON DE CLERMONT

communiquent par toute la largeur de la cloison abattue, nous surveille, moi dans l'une, deux cointerrogés dans l'autre — où je reconnais mon libraire — que fiche-t-il là ? On verra aussi un vieux monsieur à rosette, qui a dû distribuer du tract, et un petit Juif propre, l'air toujours prêt à dire, même quand il est assis : « Mais bien sûr, monsieur l'employé. » Une seule diversion : le dépouillement de la serviette de papiers saisie chez moi, avec l'inspecteur qui a fait la perquisition. Il continue à se montrer plus que correct : gentil. Il est aidé d'un collègue dont l'esprit, bien sûr, n'égale pas la bonne volonté. Il arrive au manuscrit du bouquin de Lacroix : « Oh oh ! » dit-il avec gourmandise et il lit en boitillant un passage où Joseph de Maistre fait l'éloge du régime russe qui... qui... Je le rassure sur la date du témoignage. Mais un peu plus loin son âme est tout à fait calmée : « La religion (dit encore de Maistre) est le soutien de l'État. » — « Ça, c'est bien, il n'y a rien à dire », et il prend à témoin son confrère qui opine avec humour. Le bouquin est à demi refusé par Gallimard : je ferai part à Lacroix de ce satisfecit imprévu. De la chasse, il reste peu de choses : un cahier clandestin de *Témoignage chrétien*, un article sur le mythe naguère refusé par *Esprit* (il a attiré l'attention sans doute à cause des allusions à l'Allemagne), une ou deux lettres inoffensives, mon carnet de notes : ces derniers, le commissaire me les rendra tout à l'heure d'un geste très chic, par suite de leur caractère personnel.

.
Samedi matin. Dans la maison même, anthropométrie. Première connaissance avec le garde-chiourme. Corse, évidemment, il aligne ses gens, les fait manœuvrer comme des chiens. Il nous prend pour des communistes : « Ah, cette racaille-là, ce que j'en débarrasserais vite le plancher. » Quand arrive notre inspecteur, nous lui demandons de rectifier les choses. Il avertit le garde. Alors celui-ci, avantageux : « Mais bien sûr, je le savais ! » Empreintes : un doigt, deux doigts, trois doigts, dix doigts, une description inattendue de soi par la voix blanche et rapide d'un aide, le plus beau poème surréaliste que j'aie entendu, mesures, photo. On imagine la fiche, avec cette barbe de quatre jours.

De là, vers la prison Saint-Paul. Fichus par deux dans chaque alvéole du panier à salade. Je suis plaqué corps à corps contre Demachy. A Saint-Paul nous entrons de plain-pied dans le domaine du garde-chiourme. Engueulade dès la descente de voiture : ça ne va pas assez vite, on n'est pas en rang. Couloirs. Étapes obscures et humides. Elles aboutissent à une salle

EMMANUEL MOUNIER

circulaire avec un large péristyle de colonnes. Un bureau au centre, sous une pâle lumière électrique. La technique de l'humiliation commence : « Face au mur ! Taisez-vous ! » Nous ne sommes même pas dignes de regarder en face nos geôliers tant qu'ils n'ont pas besoin de nous. Nouveau quart d'heure d'attente. Il fait froid : un hasard heureux nous a collés à un calorifère. Enfin nous sommes appelés. Un prisonnier au pied de chaque colonne, tout le monde se déshabille entièrement. Où ai-je vu — en Hollande ? — un tableau de la flagellation dans une salle exactement pareille, le Christ devant une colonne d'un même péristyle circulaire. Si l'image n'était pas trop avantageuse, elle réconforterait. L'opération accompagnée de coups de gueule d'un surveillant lippu. Tous les vêtements fouillés, retournés, tâtés, les objets individuels consignés. On grelotte. Finalement nous sommes affectés à la cellule des arrivants. Au greffe, une petite brute de gratte-papier s'exerce au même ton. Graine de valet : comme nous déposons des portefeuilles bien garnis, il devient mouton.

Dans la cellule des arrivants, banc humide, de terre battue, deux paillasses jetées dans un coin, nous trouvons deux occupants. Un brave paysan, une belle tête pour la propagande du retour à la terre, des yeux francs, de la bonté répandue sur le visage sans une pointe d'avarice : il travaillait dans un chantier agricole, il ne bouffait pas beaucoup, il a voulu fêter Noël et a revendu 45 francs sa couverture pour en avoir les moyens. Un pensionnaire de maison d'incurables, tuberculeux floride, jambe de bois, chapelet de petites condamnations, représente le vol menu et la débrouillardise à la petite journée. Odeur d'urine croupissante et de terre. Une nouvelle matinée d'attente. Enfin chacun de nous trois est affecté à une cellule différente de quatre condamnés.

La mienne me semble presque un luxe à côté de la cellule fétide et moite du matin. En étage, plancher ciré, une fenêtre moins haute qui laisse voir un bout de ciel, une propreté relative. La prison de Saint-Paul est une prison cellulaire qui communique souterrainement, derrière Perrache, avec la prison commune Saint-Joseph. L'encombrement des temps a amené à déquadrupler les cellules. Deux à trois mètres de long, un peu moins de large ; les quatre paillasses étalées le soir la couvrent juste. Le lit de fer reste relevé contre le mur, pour qu'il n'y ait point de jaloux. Une petite tablette sur consoles vis-à-vis. Un embryon d'étagère. Un seul banc, malgré les quatre occupants :

PRISON DE CLERMONT

les paillasses repliées servent de siège. Dans un coin, la petite tinette ovale. La même odeur d'urine croupie vous assaille à l'entrée. Il y a là deux jeunes de vingt ans, qui ont volé de l'essence, et un vieux briscard de la tôle et des bat'd'Af. Quand j'arrive, il est debout dans un coin, collé contre le radiateur, le regard perdu vers la fenêtre ; il répond à peine à mes questions ; je mets deux heures à le dégourdir de sa somnolence. Il est calme, peu loquace, mais garde avec ses deux jeunes camarades la légère hauteur de l'homme qui a de l'expérience dans le métier et des galons sur sa manche. Après la technique de l'humiliation, la technique de l'abrutissement. J'avais la naïveté de croire jusqu'ici que le temps des prisonniers était employé à un travail dur. En fait, ils sont laissés du matin au soir, sauf dans les rares Centrales, dans une oisiveté absolue. Ils s'y recroquevillent sur une sorte de sommeil épais ou sur de menus soucis tyranniques. Mon légionnaire, de temps à autre, sort de son rêve, prend sa cuiller, frappe des coups convenus contre le mur : la cellule voisine est celle des détenus servants ; ils trouvent de temps à autre un mégot ici ou là ; il s'agit de savoir s'il y en aura un, aujourd'hui, dans le court moment que durera l'enlèvement de la tinette. Leurs pensées de la matinée sont concentrées sur cet hypothétique mégot. S'il arrive, aplati, tenant à peine au bout des doigts, intervient une opération difficile : il s'agit de l'allumer avec un clou frottant un morceau de verre dans la fente d'un bout de bois. Chacun a ensuite juste le temps d'en tirer une bouffée au ras des lèvres. C'est le grand événement de la journée, bref comme un spasme. Le joyeux se recolle alors à son calorifère, pour des heures, les yeux perdus. Un des jeunes se couche pour l'après-midi, ou reste une demi-journée la tête couchée sur les mains croisées, contre la clef du radiateur. Puis c'est la promenade interminable sur les trois mètres de la cellule, les heures comptées, l'attente du soir. Les miens sont calmes. Certains y concentrent leur brutalité, éclatent en scènes. Mes deux jeunes ont 18 ans : dans quel état de débilité générale sortiront-ils de là ? Une faiblesse : il n'en fallait pas beaucoup pour les régénérer : du travail joyeux et serré, une discipline dure et cependant élevante. On conçoit que les hommes du XVIII^e qui en ont goûté, aient mis à une telle place la réforme du régime pénitentiaire. Cette négligence totale, par vingt siècles de civilisation, des malades sociaux, est un signe crucial d'échec.

.
Vendredi. — La moyenne des garçons que l'on trouve là n'est pas inférieure à la moyenne des hommes que le hasard réunit

EMMANUEL MOUNIER

dans un salon ou dans un tramway. Ce jeune paysan a tiré une vache sans autorisation, on l'accusait d'avoir encore vendu la peau : « Allez donc voir dans le fumier », a-t-il dit aux gendarmes. Il a été vendu, il n'en fait pas une affaire : « Ça vaudra une paire de gifles, et puis c'est tout. » Ce n'était pas le premier, il pense bien que ce ne sera pas le dernier. « Il y a très loin du calme avec lequel il prend sa mésaventure à l'indifférence sociale presque cynique des trafiquants du marché noir. Lui ne manque pas de sens social : en vendant de la viande à qui n'en a pas, il considère qu'il rend service. Il n'a même pas de rancœur contre l'État. Pour des raisons qu'il n'approfondit pas, l'État lui interdit d'exercer ce qu'il considère comme des gestes normaux de sa vie. Il passe outre. La loi est assimilée aux nuages, à la grêle, à la chenille, aux fléaux naturels, on paye, on passe en courbant le dos, et on continue. — Un petit industriel de Toulouse, la bouche fine, de rapports agréables, a voulu réaliser une centaine de louis d'or qu'il gardait d'avant guerre, pour doter sa fille. Il est là avec le trafiquant juif qui a fait l'affaire (et qui, c'est triste à dire, trouve le moyen d'être deux fois plus couvert que les autres la nuit). Comme l'État ne se sent pas très bonne conscience dans ces affaires de taxation d'or, cela ne va pas jusqu'en justice, et finit par une transaction sur la vente. — Un autre, un brave père de famille, a donné de la quinine à sa nièce pour l'avorter : son mari étant prisonnier, il avait pensé qu'il en avait assez comme ça sur le dos. — Ce jeune garçon, correct, gentil, qui est chef de chambrée, avait gardé sans le déclarer un fusil de chasse dans son grenier. — Cet autre, vingt ans, rose, sain, l'œil franc, a fauché une bicyclette pendant la débâcle, et puis il a eu peur de la rendre, il a bavardé, et au bout d'un an il a été vendu. — Ce flûtiste du grand théâtre, éliminé par la crise, puis des cinémas par le parlant, bricolait sans autorisation. — Cet autre, chargé de famille, a bloqué son compteur pour avoir plus de gaz. Et ainsi de suite. Il y a dans un coin, le clochard classique, la bouche rentrée sous les gencives édentées avec une mousse de barbe sale autour des joues. Il vole des poules, des lapins, fait le sourd quand il veut, ne parle que pour assurer une police véhémement des tinettes, fait la bête et est malin comme un singe. La plus pauvre loque de la bande est un garçon de 19 ans, qui en fait 30. Sa mère faisait le trottoir. Elle l'a abandonné à 4 ans. Il a été élevé par les filles. Maison de correction. On vient de le trouver avec sur lui des gants de caoutchouc, des pinces monseigneur et un trousseau de fausses clefs : évidemment, il les avait trouvés, et n'en voulait rien faire. Il a aussi soufflé des gants abandonnés dans un café : « Je les ai pas volés, je les ai

PRISON DE CLERMONT

trouvés. » Il a une face mongoloïde, et ne sait que répéter : « J'ai rien fait, moi, j'ai rien fait. Et puis d'abord j'ai jamais eu de chance. » Et il raconte pour la dixième fois son histoire. Un peu de tendresse n'aurait-elle pas raison de ces vingt ans de dur ?

.....
31 janvier. — Hier, intermède cocasse. Au moment où arrive le panier, à midi, je suis appelé chez le juge d'instruction. Je me réjouis : enfin, ça démarre. J'entre. Un inconnu assis, face au juge. Ah ! c'est pour une confrontation. Connais pas : il va être déçu. Mais le juge, dont j'ai ouï-dire déjà qu'il a des lettres, se lève, et avec un sourire : « M. Mounier, je tenais à vous présenter mon excellent ami le romancier Lucien Gachon, qui passait dans mon bureau. M. Lucien Gachon. M. Emmanuel Mounier, agrégé de philosophie. » Je pince les lèvres. La scène, le ton sont cocasses, en ce lieu, dans ma situation. Je n'ai pas de cravate, pas encore de lacets à mes souliers. La conversation à trois s'engage, sur le roman, la province, puis sur les événements, l'avenir. L'agent est à la porte avec sa chaîne ! Le juge, M. Panisseau, est de la dernière affabilité : il reçoit. J'en profite, puisque Gachon me questionne, pour dire toutes mes positions, ma conviction de la défaite de l'Allemagne, que l'unité française ne se fera que dans et par la libération nationale (M. Panisseau opine avec affectation). Il en ressort que M. Panisseau est un homme cultivé, ouvert, et point si loin de mes positions fondamentales. C'est infiniment plus encourageant que d'avoir devant soi un code ou un préfet.

Le père de Fernand Laurent nous fait envoyer en effet son dernier ouvrage sur un abbé constitutionnel. Toute une bibliographie d'histoire auvergnate et gâtinaise derrière lui. « Il est médecin, m'a dit l'agent de service, c'est un savant. — Médecin ? C'est curieux pour un juge. — Si, si, il est même deux fois docteur. » Docteur ès lettres et docteur en droit, je comprends.

Je lui demande quand il nous verra. Pas avant dix ou douze jours, pense-t-il. Zut. Il était fort probable que nous soyons livrés au tribunal militaire dans quelques jours. Maintenant, la juridiction civile semble garder l'affaire. Il s'excuse du confort relatif. C'est lui qui a ordonné de nous réunir, qui nous a fait envoyer des draps. Il semble que nous ayons sa sympathie de fond. Évidemment il me demande le silence absolu sur l'entrevue Gachon.

.....
Dimanche 1^{er} février. — Quelques invasions de poux, une alerte à la gale ont fait diversion. Jamais le visage d'aucun de nous n'est plus sérieux que pendant l'épouillage de ses chandails.

EMMANUEL MOUNIER

Certains détenus font cela à heure fixe, comme un rite, avec un soin hiératique. La bonne humeur continue. M. Panisseau est l'objet de cent plaisanteries. Le « mot croisé du détenu » circule. Je propose le titre d'une revue : *Toto tinette*. Enfin de quatre à six travail collectif : séances d'étude sur les problèmes français, européens, sociaux, etc. Une communauté se forme et grandit.

Hier première visite de ma femme.

.
Jeudi 5 février. — Après que nous ayons cru à une légère erreur judiciaire, il s'affirme que c'est bien sur la volonté du juge d'instruction que nous avons tous été réunis ici. Je connais mal les choses de justice, mais tout de même si j'étais juge, et si je croyais à une affaire organisée... Une camaraderie de sort et de travail s'est formée. Outre de fréquents contacts individuels, nous faisons un cercle d'étude chaque soir de quatre à six au moment où la lumière avare qui tombe de notre embrasure ne suffit guère, pour les travaux écrits, qu'aux deux premières places. Nous avons fait un vrai plan d'études. Commencé par les problèmes de l'Europe et de l'Allemagne après la défaite allemande : nécessité de faire la synthèse des deux partis qui par leur divorce ont désorganisé l'action de la France dans les années 20 : celui qui défendait contre un nationalisme étriqué l'universalisme européen, celui qui opposait aux idéologies vagues les réalités historiques contraignantes. Nécessité d'éliminer tout *a priori* sur l'Allemagne : le pacifiste, qui méconnaît l'inquiétante Allemagne, le nationaliste qui refuse la réalité allemande. Voies à suivre pour une organisation européenne progressive et assurée à chaque pas. De là nous sommes passés avec Chevanche à un grand plan pour le développement de l'idée impériale et sa transformation à partir de l'étroit point de vue colonial. Demachy et moi mettons sur pied les perspectives d'une grande maison d'édition. Viendront : la réforme de l'armée, la question juive, etc..., si l'on nous en laisse le temps.

Hier, sur la tombée du jour, nous est arrivé un pensionnaire pittoresque : moustachu, mèche sur le front, les yeux noyés de bonté et d'idéalisme vague, le tutoiement immédiat, sautant sur Crozier et l'embrassant comme du bon pain, je diagnostique au vol : SILLONISTE. Je ne me suis pas trompé. Père de six gosses quatre pipes en poches. il diffusait des *Témoignages chrétiens*. Pourquoi faut-il que ces hommes, francs comme l'or, soient tous un peu fous-fous. Ils ont tant de ferveur qu'on a un peu honte de les juger. — C'est leur seule prise,

PRISON DE CLERMONT

semble-t-il, depuis quinze jours où pendant quarante-huit heures les dieux du ciel ont semblé rabattre miraculeusement pour eux le gibier.

.....
Des heures. Vers 4 heures du matin, à peu près régulièrement, dans cette longue nuit de douze heures que malgré deux heures de bavardage on n'arrive pas à franchir d'une seule portée, la demi-heure, l'heure de réveil. Au début, elle commençait par un pincement d'angoisse, et l'on ruminait interrogatoires passés et futurs, on cherchait les embûches, les parades. Cette agitation malsaine n'a pas duré. Maintenant, c'est un peu d'ennui qu'on occupe, du temps trop étiré qu'on tâche de concentrer. Comme des yeux d'enfants, le regard est attiré par la petite lampe veilleuse qui, sous le réflecteur de faïence, dessine avec l'ampoule éteinte un « quatre heures moins vingt » perpétuel. Il y a, à cette heure, comme un fléchissement général du sommeil. Des toux, des bribes de conversations. Une succession de jets d'urine dans la tinette. Puis une lourdeur vous prend. On retombe. On compte l'heure à l'église aux bords de la conscience. On vérifie au bis. Et on replonge dans le sommeil.

Sept heures. La cloche : trois minutes de répit, à savourer. « Oh la la, se lever », disait-on à 4 heures. Maintenant on implore encore une seconde de détente. Le filet de lumière sous la porte. Tout le monde bondit. On plie draps, couvertures. Le tour de clefs, claquant, massif. On court au couloir reprendre vêtements et chaussures, alignés au bas du mur. Le frais vous saisit, la pierre froide gifle les pieds. Légère course, légère bousculade, car il faut éviter les environs de la tinette, un peu humides. On rentre dans la bonne chaleur animale du dortoir. On oublie qu'elle a une odeur. Bouclés à nouveau : habillez-vous, couvertures en tas, paillasses repliées. La porte s'ouvre une seconde fois. Cheveux hirsutes, en file indienne, la colonne descend. Les plus soucieux d'une prompte impeccabilité se coiffent le long de l'escalier. « Bonjour, chef. Bonjour, chef ! » on passe le long du bon vieux à la pipe, qui nous confie les amertumes de son cœur contre le gardien-chef — le vrai chef — et à qui ce petit salut amical est une friandise matinale. Arrivant à la porte de l'« atelier », chacun touche son pain du cuistot accroupi, un condamné communiste. Deux minutes : on défait l'accoutrement nocturne (tout est permis ici pourvu que la chemise passe sur le tout une légitimation réglementaire). Déjà le café de la cantine arrive. Partage avec ceux qui n'en touchent pas, faute de cartes — ou de sous. Puis nous passons à l'éducation physique. Nous n'avons pu y entraîner les autres, sauf un jeune de vingt ans qui

EMMANUEL MOUNIER

lâche à la moindre courbature. Les hors-d'œuvre de la journée sont terminés.

Huit heures. Sortie dans la cour. Le jour se lève à peine. Ablutions d'eau froide à la fontaine ; W.C. quotidien : tours de cour. L'eau donne l'onglée qu'on calme les mains serrées dans les poches. Mais parfois, entre les barreaux du fond, qui ferment le bureau du gardien-chef à côté d'une grille en hémisphère qui évoque une volière, des lettres sortent : pour lire ses lettres on oublie l'onglée.

On rentre. On se met au courrier.

Neuf heures. La soupe arrive. Casse-croûte avec les paquets. La bonne faim matinale, qui évoque la vie militaire.

De 9 h. 1/2 à midi la première longue phase de travail. Chaque entrée du gardien, le long de la journée (pas venant du couloir sonore, bruit de clefs, craquements de serrure), est un petit événement de curiosité : est-ce un avocat ? Alors, renseignements possibles. Les lettres ? Une convocation à l'instruction ? Même jusqu'au bureau du gardien-chef, pour signer un reçu, recevoir du linge, c'est quelques pas hors du cercle.

Midi. « Le panier. » Nous nous sommes groupés en tandems, un pour deux. L'assiette, sur la table étroite comme un banc, est partagée par une ligne idéale que la cuiller précise quand la matière est solide. Animation. Calcul des disponibilités du fond « paquets » et des suppléments possibles.

Midi et demi. Seconde sortie dans la cour. Les jours de beau temps, il y a contre un des murs une petite bande de soleil que l'on peut capter, en se plaçant contre le mur, de la tête à la ceinture. Il y a ceux qui aiment le soleil, qui font les punaises, et ceux qui s'en fichent.

L'après-midi est un bon temps de travail ; avec la coupure de la soupe de 3 heures au début. Vers 5 heures la porte s'anime. Les avocats appellent plus nombreux. Vient, à 5 h. 1/2, l'heure des paquets, visiteurs muets et attendus. Ils sont empilés dans le couloir. Les élus viennent un à un. Tout est déballé, éventré, vidé de ses peaux de papier ; on remporte une sorte de fin de catastrophe dans le papier d'emballage tenu comme un mouchoir.

Six heures et demie. Le second panier se fait attendre, est absorbé en vitesse. La porte déjà s'ouvre pour le dortoir. Déshabillage dans le couloir. « Bonsoir, chef ! bonsoir chef ! » Les jambes dans une eau froide, concert de toux, on fait son lit. Une heure, deux heures de bavardage. Puis : « Ah, cette nuit, plus longue que le jour ! »

II

*Journal d'un acte fragile*¹ (Grève de la faim)

Le château de Vals-les-Bains ressemble à une farce d'étudiants. Dans un affreux luxe 1890, où des torrents de bois sculpté coulent sur des gâteaux de marbre sucrés de nymphes roses, l'humour froid de la police a placé des râteliers d'armes, des guichets improvisés de bois blanc, des serrures monstrueuses qui semblent des maladies du décor.

Nous occupons depuis un mois cette prison grotesque : un fragment de l'état-major clandestin de « Combat », un député communiste qui n'a pas voulu être libéré sans ses camarades, et dont on ne sait que faire, tant il est modéré ; un général sifflotant ; un constructeur d'avions ; quelques cagouleurs en difficultés avec leurs amis des polices rivales ; et ce cheik marocain toujours lent

1. Du 19 au 30 juin 1942, pendant toute la durée de la grève de la faim, Emmanuel Mounier avait pris des notes quotidiennes, qui couvrent cinquante pages de très petits format, d'une écriture serrée. Plus tard, il songea à publier ces notes et en fit une seconde rédaction intitulée *Journal d'un acte fragile*. Mais les jugeant encore trop personnelles, il les retira du manuscrit de son dernier livre.

Nous avons préféré donner ici, intégralement, le texte primitif, plus direct, auquel des négligences même confèrent une authenticité supérieure. Il arrive que Mounier, dans sa nouvelle rédaction, efface ou résume très sommairement les passages qui constituent le meilleur de son témoignage : avec son habituelle pudeur, il hésitait à découvrir ce qui tenait de trop près à ses débats de conscience ou à ses mobiles spirituels. (Ainsi n'avait-il presque rien conservé des admirables pages du dimanche 28 juin).

Nous empruntons cependant à la version réécrite l'introduction, le journal du premier jour, et la conclusion — ces textes étant mis ici *en italiques* — parce qu'ils précisent mieux la situation de fait.

Les quelques documents placés en appendice ont été rassemblés par Jean Perrin, camarade de Mounier à Vals et à la prison Saint-Paul.

EMMANUEL MOUNIER

et magnifique dans sa gandoura, qui ne prononce pas un mot de français, dont personne ne sait pourquoi il est ici et qui se croit l'objet d'un honneur particulier du gouvernement de la République. Ces prisonniers hétéroclites dorment dans des lits à baldaquins et rongent leur frein parmi le bric-à-brac d'un châtelain parvenu. Pour comble de plaisanterie, nous sommes accablés de domestiques. Une liberté provisoire d'un mois, une instruction dormante, et puis brusquement, avec l'arrivée de Laval au pouvoir, cette forte voiture noire et ces messieurs polis qui prennent votre liberté entre leurs doigts discrets. Vingt-cinq gendarmes, tous alsaciens, qui font le roulement dans le couloir, dans le parc, fauves imprévus au détour d'un sentier : des amis. Timidement, leur adjudant est venu, l'autre jour, me demander de lire un petit opuscule de lui, qu'il venait d'écrire à la veille de sa retraite, et qu'il désirait publier. C'était un petit carnet calligraphié, au titre précieusement décoré, aux pages encadrées de traits rouges et noirs. Je lis : Conseils au jeune gendarme. Un trésor de sagesse simple et maladroite, oui, c'est bien pour sauver cela que nous étions ici.

Un jour, le château est devenu trop petit. Il a fallu renoncer à cette délicieuse demi-heure matinale parmi ces lierres et l'odeur de bois frais, au sentier léger qui, au bout de notre maigre triangle de parc hérissé de défenses, allait cogner contre un val de pins, sauvage et cendré, à l'orangerie déserte qu'envahissaient les ronces tandis que verdissaient, en fronton, des bustes d'enfants. Nous voici maintenant en hôtel. Des chambres cossues. Une cour de platanes entre des planches. Toute la famille du directeur, de la belle-mère aux moutards, derrière les vitres, espionne internés, gardiens et leur rapports. Nous sommes rigoureusement consignés dans nos chambres, sauf la demi-heure de promenade. Mais, le garçon qui nous distribue les repas n'a pas envie d'ouvrir et de fermer les serrures à chaque plat. Nous encourageons sa paresse par des arguments palpables. Une galerie de têtes apparaît alors le long des couloirs. Si l'Autorité, qui siège en dessus, s'avise de bouger, le gendarme de garde à la cage d'escalier nous fait un signe léger, et tout rentre dans l'ordre policier.

Vendredi 19 juin. — Premier jour.

C'est dans ces conversations entre deux bouchées que s'est complotée, cette semaine, entre les internés de la résistance, une grève de la faim. L'instruction de notre procès, à peine commencée, s'est perdue dans les sables : quelle raison qu'elle en ressorte un jour ? Le colonel Groussard vient, en huit jours de grève, d'enlever

JOURNAL D'UN ACTE FRAGILE

sa libération : pourquoi pas nous ? Le commissaire principal Courrier, chef de la maison d'internement est un beau type de fonctionnaire peureux, menteur, poisseux. Ce matin, à chaque demi-heure sonnant entre dix heures et midi (raffinement cruel) nous lui dépêchons une ou deux déclarations de grève. Je joins à la mienne une lettre pour le directeur de la police à Vichy. Nous nous sommes entendus sur les motifs et sur les buts. Nous demandons la reprise de l'instruction judiciaire interrompue, et la levée du décret d'internement. Nous nous déclarons solidaires dans notre demande. Vingt minutes après, Courrier entre dans ma chambre. J'attends un éclat. Point. Il me comprend. Il est triste que d'aussi bons Français doivent en arriver là. Il aspire à quitter ce poste pour lequel il est si peu fait. Il souhaite que je réussisse dans mon dessein. « Si ce sont les Allemands, conclut-il avec onction, qui imposent votre présence ici, le président Laval va être certainement très embarrassé ! »

Le commissaire Cottentin, sous-directeur de la maison, qui nous presse d'avances depuis quelque temps, semble vouloir lever la défiance que nous leur avons jusqu'ici opposée. Il nous rapporte la communication téléphonique du patron à Vichy. Celui-ci s'est surtout occupé à démontrer que notre geste n'est pas dirigé contre le régime intérieur de la maison, dont nous sommes très satisfaits, ni contre le gouvernement Laval (son protecteur personnel), mais inspiré uniquement par l'ignorance où nous sommes tenus des motifs et des délais de notre internement.

La consigne est d'ignorer notre grève. Chaque plat nous est servi, sur ordre, comme à l'habitude, puis remporté, froid, par le garçon, superbement indifférent aux deux parties. Puissance de la volonté : j'ai nettement moins faim, sans manger, que ces jours précédents, en mangeant mal.

La plus acharnée au projet a été Berthe Albrecht¹. Nos deux chambres sont porte à porte, de chaque côté du couloir. Dans les conversations furtives entre deux bouchées, l'assiette à la main, les portes en alerte, c'est avec elle que je communique le plus vite et le plus commodément. La première fois que je la vis, dans une petite réunion clandestine, au bar de la Marine, c'était ainsi, passant la tête par une porte entrebâillée. Elle nous a trouvé, Dieu sait comment, un médecin local, le Dr David, qui est cœur et

1. Mme Albrecht, secrétaire de Henry Frenay, le chef du mouvement *Combat*, fut jugée en même temps que Mounier à Lyon. Simulant la folie, elle fut internée à l'hospice de Bron, d'où un audacieux coup de main dirigé par Vélín la délivra le 22 décembre 42. Elle reprit la lutte, fut à nouveau arrêtée, condamnée à mort et décapitée par les Allemands.

EMMANUEL MOUNIER

âme avec nous, et nous apporte la presse clandestine dans sa trousse.

Samedi 20. — 2^e jour.

Toujours aucune sensation gastrique, ni douloureuse, ni de faim. Il suffit vraiment d'avoir fermé un commutateur. Les premiers troubles sont dans la tête. Un léger cercle autour du crâne, et un éparpillement des idées. Impression de dispersion et d'impuissance psychique avec léger mentisme. Un peu fébrile vers le soir.

Rapide visite du patron. Il s'inquiète de mon cœur. J'en rajoute ! Petit sermon quotidien sur notre geste de rébellion. Mais il ne le fait qu'en fuyant, la main sur la porte. On dirait qu'il a le vague sentiment de faire des discours à la lune et d'accomplir une corvée inutile.

Mêmes symptômes cérébraux chez les deux autres. Nous correspondons par petits billets clandestins.

Dimanche 21. — 3^e jour.

Subite impression de convalescence hier à la tombée de la nuit et à plusieurs reprises, dans les oscillations du sommeil. La lourdeur crânienne est tombée, la fièvre reste légère (le pouls tient à 75-80). A peine une légère impression de faiblesse, et un éblouissement, le soir, parce que j'ai voulu sauter d'un bond à la fenêtre, en entendant de la rue l'appel de ma femme. Je reste étendu sans arrêt, somnole ou rêveuse, et ne lis que trois ou quatre heures au plus dans la journée, romans, journaux, romans policiers, toute nourriture légère.

Le patron nous a pondu dans l'après-midi une proclamation¹ auprès de laquelle son dernier morceau sur les « exhibitions

1. L'autre rédaction donne une citation plus complète de ce document :

« Vous voudrez bien me permettre d'attirer votre attention — ici je demeure dans mes prérogatives de chef d'établissement, responsable sur certains côtés de votre détermination qui ont pu échapper à votre libre arbitre, attentionnés que vous êtes sur l'aspect d'un problème politique qui est dans le propre de votre jugement.

« Ne vous semble-t-il pas infiniment dangereux, en exerçant de la sorte une pression sur le pouvoir gouvernemental, dont vous escomptez les sentiments humanitaires, de laisser s'acclimater dans votre pays, au moment le plus trouble de son histoire (*sic*), au moment où il a le plus grand besoin de connaître le calme du convalescent, des pratiques qui sapent le pouvoir, qui tendent, quoique vous vous en défendiez, à instaurer l'anarchie ? »

JOURNAL D'UN ACTE FRAGILE

malsaines » aux fenêtres de l'établissement est un morceau d'Académie. La justice du Maréchal s'y mêle aux désordres de notre libre arbitre, à l'anarchie qui nous menace, et nous ne lui avons pas fait écrire que « la France vit une des heures les plus troubles de son histoire ». Le commissaire adjoint, notre ami, notre secours, passe de chambre en chambre pour lire le factum, et garde mal son sérieux. Quand il revient près du patron : « Alors, comment l'ont-ils accueilli ? — A la rigolade. — Je le pensais bien. S'ils sont intelligents, ils ont dû comprendre que ce n'est pas pour eux que je l'écrivais. » Pardi ! Il faut vite faire carrière pendant que l'ami Laval est là !

J'ai précisé dans le cahier de réclamations que je ne cesserai qu'avec la libération de mes cogrévistas et celle de Crozier¹ qui n'a pas les moyens physiques de nous suivre. X..., pour des raisons légitimes, n'acceptant pas cette solidarité, elle ne jouera que pour Mme Albrecht et pour François Langlade, qui vient de se joindre à nous.

Je précise aussi que ma grève ne supporte pas l'exception d'un morceau de sucre, d'une miette de pain. Des bruits ont couru sur les deux précédents grévistes, colonel Groussard et de Decker, qui ont toutes chances de venir d'en haut. Il ne veut même pas nous laisser la beauté du geste complet. J'ai exigé une visite de ma chambre au départ, et certification sur le cahier qu'elle ne contenait aucun produit alimentaire. Il a refusé. J'ai quand même arraché une visite rapide à un inspecteur, et l'ai notée moi-même sur le cahier. Le colonel Groussard me fait dire par ma femme que je n'ai aucun amour-propre à y mettre, que je dois prendre 2 morceaux de sucre et une biscotte chaque jour pour mieux tenir. Mais ce n'est pour moi ni un scrupule ni un problème d'amour-propre. Je serais prêt au plus parfait cynisme en matière de nourriture clandestine si le résultat et la police étaient seuls en cause. Mais il est question au dehors de grève de la faim et cela restera fixé dans mon armorial public. Ce sera déjà assez de supporter cette réputation de martyr, martyr à bon marché, au moins que je ne trompe pas sur la marchandise. Et puis j'ai besoin de cette grève. Trop d'infériorité de source physique avec mon corps mal fichu, mon éducation XIX^e siècle, mes inaptitudes militaires. J'ai besoin de m'appuyer sur un acte de courage physique pour pouvoir

1. Pierre Crozier, libraire à Lyon, rue d'Algérie, arrêté pour diffusion d'écrits clandestins, était de santé fragile. Traîné de prison en prison, libéré dans un état grave, il mourut après de longues souffrances le 7 janvier 1944. Voir plus loin la lettre que lui adressa Emmanuel Mounier à Noël 1943.

EMMANUEL MOUNIER

continuer à écrire. Je ne me déciderais éventuellement à en desserrer la rigueur que tout au bout, s'il faut tenir deux ou trois jours encore pour emporter la décision et le sort des camarades, et si le toubib me dit que je ne peux le faire sans m'amocher la santé, ce qui, pour le roi de Prusse, serait dommage. Plaisir de l'action dans l'absolu (non, pas même cette miette) et double plaisir de la faire sans raideur, sans grandes attitudes intérieures.

Autre problème. Je m'arrête provisoirement à ceci : chrétien, je n'ai pas le droit d'attenter volontairement à ma vie ni de compromettre gravement ma santé. J'ai pris mes dispositions à l'avance avec le médecin¹. Mais réaction immédiate : n'est-ce pas encore une de ces petites jésuiteries émises les yeux fermés et l'air confit, avec lesquelles la lâcheté commune s'abrite de prétextes théologiques ? Hé quoi, les martyrs ! Je crois tout de même que non (est-ce sûr ?). Il me semble plutôt que ma libération, dans des circonstances non tragiques, est un motif trop médiocre et trop intéressé pour mériter les grands sacrifices, quelles que soient les résonances symboliques qui s'ajoutent à sa cause.

Il y a un joli rite : ordre de Vichy, le pain et les plats doivent nous être servis et rester dans la chambre toute la durée du repas. On veut nous faire jouer les saint Antoine. Le premier jour, j'ai dressé au pain un autel assyrien, sur la coiffeuse, avec des Janet, des Freud, et des Kohler : dans trois jours, me suis-

1. Le Dr David avait conservé la note manuscrite que Mounier lui avait remise dès le début de la grève. En voici le texte :

J'atteste par-devant le Dr David de Vals-les-Bains, ce 19 juin 42, que je cesserai la grève de la faim sur son ordre quand il verra l'annonce sérieuse, soit d'un danger pour ma vie, soit de troubles physiologiques pouvant avoir un caractère définitif. Je me donne ces limites parce que mes convictions religieuses ne me permettent pas d'attenter volontairement à ma vie ni de compromettre gravement ma santé de propos délibéré.

Et je délivre cette attestation afin qu'il ne soit pas prétendu, si je dois m'arrêter, que j'aurai faibli en route.

Je le confie en triple exemplaire, ce 19 juin, au Dr David. Il voudra bien, le jour où il me donnerait éventuellement l'ordre d'arrêt, remettre un de ces exemplaires à la direction de la maison d'internement, adresser l'autre à M. le Secrétaire général à la police, à Vichy, et garder le dernier à ma disposition, en attestant chaque fois au-dessous de ma signature que je n'ai obéi qu'à son ordre, en conformité à ma demande initiale, faite sous le sceau du secret professionnel.

A Vals, 19 juin 1942.

E. MOUNIER.

P.-S. Si j'étais conduit dans un établissement hospitalier, je prie le Dr David de bien vouloir faire le nécessaire avec son confrère pour la continuité de cette consigne, sous le couvert du même secret professionnel.

JOURNAL D'UN ACTE FRAGILE

je dit, je l'adore (car, servi pour deux jours, il doit, lui, rester en permanence jusqu'à renouvellement). Le garçon de service, et la cuisinière, en Français moyens, ont pris sur eux de diminuer de jour en jour la portion servie, jusqu'à une ration symbolique : on ne gâche pas la marchandise, dame.

Lundi 22. — 4^e jour.

Bon sommeil, sauf 1/2 heure d'insomnie, ce qui chez moi est notable. Toujours la même absence totale de douleurs ou sensations gastriques quelconques, ainsi que de la sensation psychologique de faim. L'esprit reste frivole, mais la tête ne fait plus mal. Mme Albrecht a quelques angoisses cardiaques et une nuit sans sommeil (les nerfs). X..., vasotonique et émotif, à force de compter son pouls, l'a fait baisser de 70 à 50. Le médecin le « remonte », et remonte le pouls du même coup. Quatre autres grévistes vont commencer aujourd'hui et demain. Le général de la Laurencie ne marche pas : « Il faut rester solide, me crie-t-il de la cour à mon troisième par-dessus les fenêtres du patron, pour foutre son pied quelque part aux Boches et (un regard circulaire) à quelques collaborationnistes de ma connaissance. »

La visite quotidienne du patron est dans les notes distantes et embarrassée. C'est déjà dehors et la porte entrebâillée qu'il me dit : « Je vous ai envoyé une petite note, mais puisque je n'ai réussi à toucher ni votre raison ni votre cœur... » Il n'attend pas la réponse.

Mardi 23. — 5^e jour.

Dormi comme un ange, la tête libre. Chaque jour je suis plus dispos que la veille ! Toujours pas la moindre réclamation de l'estomac. Au plus, j'ai fait cette nuit mon premier rêve gastronomique : des galettes merveilleusement diverses à un étalage de foire ; je ne sais qui à côté de moi les achetait pour moi, mais je gardais encore mes distances. Je dois me retenir maintenant de ne pas lire toute la journée, ce que je n'eusse pas su faire le deuxième et le troisième jour.

La bonne histoire de la journée : la femme de l'un des grévistes (du groupe cagoulard, qui nous a suivis) qui préparait le coup depuis un mois, est venue accoucher dans la chambre de son mari. Et on a dû la garder avec le marmot ! Le cher patron a eu une belle semaine : une histoire de marché noir (arrêté avec sa voiture pleine de vivres il y a dix jours) ; nos grèves ; le colonel

EMMANUEL MOUNIER

Groussard qui porte plainte contre X... pour internement arbitraire (il l'avait fait mener à l'asile de fous pour le faire alimenter) ; et cet incident gynécologique !

Au factum d'hier, je réponds dans le cahier réservé à nos réclamations :

« Je suis particulièrement sensible, dans la proclamation qui m'a été lue hier, au reproche qui m'est fait de compromettre l'autorité légitime.

« Aussi fortement sans doute que tous ceux qui la professent aujourd'hui, je crois à la nécessité d'une restauration de l'autorité. Mais l'autorité se fonde sur la justice et se compromet par l'injustice. La « justice du Maréchal » ne saurait être autre chose que la justice tout court... Je fais appel de l'autorité inférieure à l'autorité supérieure, de l'autorité mal informée à l'autorité bien informée ; c'est, me semble-t-il, un acte de confiance dans la justice de l'autorité que je pose là, un appel à son exercice normal en pleine connaissance de cause. Depuis quand l'appel est-il une procédure irrespectueuse ? Je ne crois pas que l'autorité s'affaiblisse quand elle rend la justice, dût-elle revenir pour cela sur une décision d'un de ses rouages. Je tiens au contraire que cette maîtrise de soi et ce souci de l'équité sont le signe le plus valable de grandeur et de force. Je respecterai l'autorité qui effacera une injustice. Je ne puis donner qu'un respect minimum à celle qui la maintient sur un dossier de légendes et de fantaisies.

« Ma décision, dans cet esprit, n'apparaît pas comme un moyen de pression, mais comme un moyen de signalisation, répondant à mes vains efforts, depuis cinq mois, pour faire entendre ma voix par-dessus ces fantaisies, ces légendes et cet outrage à mes sentiments français. L'armée, qui n'est pas suspecte, nous donne ici une règle rigoureuse : une punition estimée injuste doit recevoir d'abord un commencement d'exécution, pour marquer les droits de la discipline, et être protestée ensuite. J'ai, pour parler modestement, « commencé » l'exécution pendant deux mois de prévention, trois semaines de résidence hors de mon foyer, et deux mois d'internement, tout cela dans la conviction de mon innocence. Je pense avoir largement rempli mon devoir de citoyen soumis. Autrefois, on se jetait sous le carrosse royal. Il faut bien recourir à ces extrêmes, puisque l'on fait plus attention à un homme qui va perdre la vie qu'à un homme à qui l'on enlève les moyens de vivre, la liberté et l'honneur du même coup. »

La fin est un peu trop sonnante à mon goût, mais j'ai le sentiment qu'après une orchestration un peu compliquée pour leur

JOURNAL D'UN ACTE FRAGILE

entendement, il s'impose de réveiller les policiers par un coup de cymbales ! La note est transmise à Vichy.

(Je ne puis écrire ceci que longtemps après¹. Ce même jour, nous apprenons en sous-main, par le commissaire en second, que Courrier a proposé à Vichy la promulgation d'une loi qui déclarerait la grève de la faim outrage à magistrat et passible de poursuites ; et qui autoriserait l'alimentation contrainte. Le lendemain, nous saurons que la Santé a refusé le projet, le corps médical s'étant toujours opposé à l'alimentation forcée. Mais nous le saurons trop tard pour avertir tous nos camarades. Et lorsque Courrier viendra les voir avec sa sommation, ils croiront que le projet est adopté et se laisseront intimider.)

Mercredi 24. — 6^e jour.

Depuis le premier jour j'avais demandé au curé de Vals de m'apporter la communion. Étonné de son silence, je le vois enfin ce matin. Il m'explique qu'il n'est pas très sûr de pouvoir me donner le sacrement légitimement, étant donné le caractère de rébellion contre le pouvoir établi que présente ma décision, et qu'il en a référé au professeur de morale du grand séminaire, dont il attend la réponse. Et les voilà qui recommencent la lamentable histoire de l'Église allemande. Un brave homme de paysan, au surplus. Peut-être mon acte ne serait-il pas complet sans cet abandon de l'Église apparente, qui n'est pas même l'Église visible.

La revanche est immédiate : ils libèrent deux de nos camarades, qui n'ont pas fait la grève. Un papier nous est lu, faisant état de cette libération. Le gouvernement ne peut laisser soumettre à une pression collective l'application « des lois ou des

1. Note d'une autre encre, dans un blanc du manuscrit. Le D^r David confirme le fait. Il écrit à Jean Perrin, le 8 juin 1950 :

« Il est vrai que le directeur de l'établissement d'internement m'a, à plusieurs reprises, appelé dans son cabinet pour me demander d'intervenir auprès des prisonniers grévistes afin qu'ils cessent la grève de la faim, de leur représenter surtout les conséquences funestes que leur décision pouvait avoir sur leur santé et sur leur existence même... car l'administration ne céderait jamais à un tel moyen de pression. Dès qu'on m'a parlé d'alimentation forcée je me suis récrié qu'il s'agissait d'une violence flagrante de la liberté, que l'alimentation forcée n'avait sa raison d'être que chez certains aliénés. Il y avait le précédent récent du colonel Groussard. Dans des circonstances analogues celui-ci avait été envoyé par un de mes confrères valsois (désigné par Vichy) à l'asile d'aliénés de Privas, la chose avait failli mal tourner et on avait libéré le colonel... et c'est pourquoi j'avais conseillé à Mme Albrecht de suivre cet exemple. »

EMMANUEL MOUNIER

mesures administratives qui en découlent ». Mais il demande en même temps la liberté de prendre en toute indépendance les mesures de discipline « et les mesures de clémence » qu'il juge bonnes. Il semble qu'il y ait là une série de faiblesses : 1^o bien que se manifestant comme une riposte, la libération des non-grévistes, que nous avions demandée, est tout de même le premier résultat de la grève ; 2^o elle prouve qu'il n'y a pas de mot d'ordre infranchissable sur notre internement ; 3^o elle apparaît comme une basse mesure manifestant l'impuissance de ripostes plus combatives.

Première lecture de l'appel aux grévistes à midi, en présence de deux commissaires. Une heure après le patron vient chercher la réponse. X... cède : je le sentais depuis plusieurs jours, il fallait le tenir à bout de bras. Il n'est pas moins « courageux » que d'autres : trop émotif. L..., Mme Albrecht, moi et les trois cagouleurs qui nous ont suivis refusent de cesser. Les trois premiers, nous sommes entendus sur une attitude que je définis dans la note suivante (transmise à Vichy) :

« La libération de mes camarades Crozier et D... m'est une grande joie. Je me félicite de ce que le premier effet de notre geste favorise, ainsi que je l'avais demandé, ceux de nos coin-ternés que leur seul état de santé avait empêché de s'y associer.

« Dans cette libération de camarades inculpés sur des faits précis, quoique bénins, je crois voir la confirmation que ma liberté ne peut *a fortiori* être tenue pour dangereuse. J'attends que le gouvernement en décide par un acte d'autorité éclairée.

« Je penserais avilir cette autorité si, à la suite de la mesure prise ce matin, je cessais le jeûne, paraissant ainsi lui proposer quelque marchandage qui nous déshonorerait elle et moi. Je préfère penser que l'autorité du pouvoir et l'honneur d'un homme sont d'assez grandes choses pour trouver d'autres voies d'accord, au plus grand bien du pays.

« S'il se trouvait par exemple que le gouvernement ait déjà décidé notre libération pour une date très rapprochée, et qu'il veuille bien nous le faire savoir, non pas à titre de négociation, mais à titre informatif, comme on dit à un condamné la longueur de sa peine, je ne verrais pour ma part aucun inconvénient, bien au contraire, à renoncer à ce qui peut sembler une pression sur l'autorité. Il y aurait simplement eu, dans ces conditions, malentendu réciproque. La connaissance d'une décision du gouvernement prise en toute indépendance nous délivrerait d'une incertitude déprimante, et le gouvernement n'aurait pas le sentiment d'avoir cédé à une pression qui n'est pas, je le sais, dans l'ordre normal des choses. »

JOURNAL D'UN ACTE FRAGILE

Nous rendons ainsi beaucoup d'hommages à une autorité dont le premier devoir est de savoir, en l'espèce, si elle est légitime, et si l'est cette mesure particulière qui nous frappe, ou dans quelle mesure. Mais il nous faut garder à tout prix le sens de l'autorité, qu'ils accaparent avec nous. C'est le terrain pour eux le plus embarrassant.

Il semble maintenant que Vichy, qui cédera au bout du compte, va nous laisser mijoter. Il leur faut au moins décourager les successeurs par la longueur de l'épreuve, qui n'a duré que sept et huit jours dans les deux cas précédents. Le difficile va être de départager les exigences du témoignage et celles de l'efficacité. Le premier semble demander de tenir le plus longtemps possible; la seconde, de viser peut-être juste un point où le témoignage sera suffisant pour son effet, et où l'irritation de Vichy ne sera pas poussée à un paroxysme d'où elle ne reviendra plus, ou qui nous vaudra de ne plus être lâchés jusqu'à la fin de la guerre. Que faire s'ils libèrent X..., qui a cédé : continuer ? ou, la preuve étant faite alors qu'ils relâcheront ceux qui leur ont donné cette satisfaction d'amour-propre (si leur pouvoir était rigoureusement légitime, il faudrait dire : cette satisfaction d'autorité), faut-il faire ce premier pas qui nous offre finalement la victoire vingt-quatre heures après ? Attendons.

Jeudi 25. — 7^e jour.

Aussi calme journée que les deux précédentes chargées d'incidents. Manifestement, après l'échec de la première contre-offensive, on réorganise les batteries. Et on nous laisse mariner. Les deux précédents ont été libérés après sept et huit jours, raisonne-t-on ; ils escomptent cette échéance ; laissons-la passer, ils céderont. Au surplus, faute de mieux, on désire sans doute allonger la durée de l'épreuve afin de créer des éliminatoires pour l'avenir : assez bonne solution à mon sens ; toutes ces issues désespérées du type grève, révolution, pression quelconque sur l'ordre constitué ne peuvent être en droit que des derniers recours, où tout est subverti. Seule une utopie sociale peut les supprimer. Mais multipliées, elles deviennent un désordre. Il faut donc, comme d'un concours, en élever le niveau, pour qu'il ne soit pas une tentation de facilité. Je vois maintenant que pour un organisme robuste, s'en tirer avec sept jours, c'est s'en tirer à bien meilleur compte qu'on n'imaginerait avant de commencer.

Nuit parfaite. Tension en baisse légère : 12. Parfaitement

dispos. Pouls 95-100. Nouveau rêve gastronomique. Très curieux : il ne s'agit pas d'avoir faim ou de manger, mais je suis baigné dans une sorte d'heureuse atmosphère culinaire, de cuisine saine ou d'arrivée dans les odeurs de l'auberge après la route ; l'image qui s'y ajoute ne serait pas en elle-même susceptible de déclencher ce léger enthousiasme stomacal : je me rappelle cette nuit un poisson baignant dans une pleine assiette d'huile.

Le patron à peine apparu pour me demander si je n'avais rien à faire dire à Vichy. Il ne m'a servi aucun des sermons qu'il sert depuis hier. A la sœur de X... : qu'il allait faire donner le curé, et que tout serait rentré dans l'ordre ce soir (quelque chose se machinerait entre le curé et l'évêque). A la fille de Mme Albrecht, 18 ans, que sa mère était coupable d'un véritable suicide : la petite a, paraît-il, magnifiquement tenu tête. A Langlade, qu'il n'avait aucun sens juridique ! Avec ma femme il n'y a eu que quatre mots d'échangés : « Madame, j'espère que vous prenez cela très au sérieux ? — Oui, monsieur. — Plus que votre mari ? — Mais il le prend très au sérieux lui-même, monsieur. » Sur cette réponse il a rompu les chiens. Il promène toujours ses mensonges de l'un à l'autre. Au Juif non libéré il a raconté qu'il avait protesté lui-même contre la mesure d'exception qu'on faisait à son sujet, alors que c'est lui qui a omis de le signaler. Mme Albrecht l'ayant reçu comme un chien cet après-midi, il répand partout au contraire qu'elle fléchit et va céder demain. On ne les compte plus. Il va sans dire qu'il ne fait rigoureusement rien pour arranger les choses. Le docteur est outré (un ami, le docteur). Tout cela est pour Courrier une affaire rigoureusement personnelle : peu importe que vous en restiez tous amochés si, en vous faisant durer quelques jours, j'arrive à vous arracher une ou deux défaillances que je ne manquerai pas de porter au bilan de mes exhortations. Si l'on était tenté par un compromis honorable, on le refuserait pour ne pas donner à ce démon l'apparence d'un succès.

Ah, que de loin, dans la lumière du résultat acquis, ces actes un peu trop grandiloquents doivent paraître nets, tout d'un élan. Qui dira que de raisonnements pour et contre, de ruminations fiévreuses, de coups d'ardeur et de coups de faiblesse, d'irrésolutions tragiques entre deux devoirs, entre l'honneur et la tactique comptent des journées comme celles-ci. Tout espoir aujourd'hui, tout désespoir demain. Toute certitude à cette heure, toute inquiétude à cette autre. Et encore, chez moi, si l'irrésolution est toujours tenace, les nerfs ne donnent pas leurs coups de volant ! Mensonge, qui pèse à l'avance, de toute

JOURNAL D'UN ACTE FRAGILE

L'éloquence sacrée qu'elles vont nourrir, et qui adhèrera même à ceux qui n'y croiront pas.

Vendredi 26 juin. — 8^e jour.

Toujours le calme plat sur la ligne Vals-Vichy.

Nuit légèrement agitée, un peu d'irrégularité de pouls et de tension, dit le docteur, mais insignifiante. La tension est même légèrement remontée. Journée aussi bonne que les précédentes. Pour tenir, je prendrai ce soir quelques gorgées de lait : maintenant que j'ai tenu pendant huit jours ma promesse de rigueur absolue, inutile de s'amocher la santé pour ces messieurs¹. Jeudi a été une journée un peu irrésolue. Aujourd'hui je suis ferme comme le roc. Et au lieu d'être sensible à toutes les contestations possibles sur mon geste, je le suis au contraire à ce qu'il a de fondamentalement incomplet sans le risque dernier au bout du compte. Ces histoires de devoir envers sa vie, sa santé, sa famille, est-ce que je ne me les chante pas par faiblesse ? Car enfin il y a bien un moment où il faut que le chrétien aussi sache mourir volontairement ? La vie et la mort ont si peu d'importance relative pour lui. Suis-je encore de ceux qui, faisant un pas de plus que les aveugles, cèdent au moment décisif ? Est-ce que mon acte entraînera les énergies, par ce qu'il a de relief sur les petits comportements moraux ? Est-ce qu'il ne s'aggrave pas au contraire, tel qu'il est, à la masse des actes manqués et des demi-mesures qui font le lit du mal en Europe ? D'un mot : est-il bon, est-il mauvais ? Dieu le sait, pas moi, ni ceux qui pourraient être tentés demain de me barbouiller d'héroïsme².

C'est à nous de faire maintenant la contre-offensive, afin de secouer l'inertie des bureaux et des brutes. Il faut semer l'alarme dès aujourd'hui : seule la peur les fera céder. Le docteur va faire des certificats d'alerte, demander une consultation cet après-midi, nous faire envoyer à l'hôpital demain. Vichy ne s'inquiétera qu'une fois que nous serons à l'hôpital (il s'agit

1. Finalement, j'y ai renoncé, la journée étant bonne.

2. Seconde rédaction de ce passage :

« Quel acte entraînera les énergies, s'il se règle au pas de vis ? Que reste-t-il de moral dans ma décision, si elle n'est plus qu'un moyen technique d'obtenir un résultat pratique ? Si je l'arrête en chemin, dès maintenant en intention, en quoi se distingue-t-elle de ces demi-mesures et de ces demi-vérités dont chacun se repaît actuellement en Europe ? Ainsi, un acte posé dans le climat léger où le jeu, l'entraînement collectif, le sport, le besoin de s'affermir à ses propres yeux, l'insouciance avaient chacun leur part, se creuse à l'infini sur lui-même, mûrit à mesure qu'il dure une exigence imprévue, révèle son sens comme un visage révèle, avec les jours, son secret. »

EMMANUEL MOUNIER

des deux premiers à partir, Mme Albrecht et moi). Sur un conseil, ma femme envoie un télégramme très « épouse criant justice » au secrétaire général à la police et à Pétain ; je lui rédige un texte qui ne fait appel à aucune clémence, ne demande que l'équité, tout en ayant le ton de l'appel *in extremis*. Divers autres amis alertés.

Vu enfin le curé. Son professeur de séminaire l'a finalement confirmé dans son refus de nous donner la communion. Il m'a sorti de la lettre qu'il avait reçue, timidement, comme une monnaie qu'on manie mal, deux ou trois de ces désespérantes stéréotypies sur les effets directs et les effets indirects, un petit lieu commun de saint Thomas sans contexte, tout cela sans vie, sans foi. Je l'ai enseveli sous un cours de théologie qui lui a coupé tout effet ! Il ne s'y attendait certes pas. L'homme est reparu quand il m'a dit qu'il me refusait la communion : j'étais un peu ému de ce contact vigoureux avec mon Église, il le sentit, et eut des larmes aux yeux. Mais ensuite ! Il m'expliqua pourquoi lui aussi voulait la victoire de l'Allemagne pour nous sauver du bolchevisme à qui l'Angleterre voulait donner l'Europe ! Comme je le savais plus ou moins envoyé par le patron, je lui ai fait mon petit portrait du bonhomme et l'ai prié de lui transmettre ma résolution inflexible. Il a protesté avec une indignation qui paraissait sincère contre la supposition qu'il serait de même avec la police ou la direction, contre l'idée même d'un interrogatoire qu'on lui ferait subir. Cinq minutes après, le patron s'enfermait seul avec lui dans son bureau...

Ah, encore, cette nuit : me suis réveillé à trois heures avec la curieuse et très légère sensation qu'exprime seul bien l'anglais : *to shk*. Un peu après, comme une aspiration intérieure diffuse qui plaquerait les muscles aux os, la sensation (est-ce déjà trop intellectualiser ?) de se vider par le dedans, ou d'une masse dont la tension intérieure tire sur elle la paroi. Mais où finit la sensation, où commence l'interprétation ? Fugitif.

Samedi 27 juin. — 9^e jour.

Je me réveille sur une impression de triomphe. Une assurance repose sur ce ciel pur de juin que la solution est pour aujourd'hui. Hier au soir consultation du D^r David et du médecin de l'établissement. Celui-ci avait étourdiment suggéré à Courier de conduire le colonel Groussard à l'asile d'aliénés. Le colonel, une fois libéré, l'ayant quasiment souffleté en pleine rue, il a compris. C'est un petit microbe fluët, important, et trop impuissant pour l'être autrement qu'en grimaces. Il a joué sur moi.

JOURNAL D'UN ACTE FRAGILE

devant son confrère flegmatique et doucement moqueur, une petite danse de la palpation thoracique parfaitement ridicule. Satisfait de si peu, il a signé un certificat pessimiste, signifiant la nécessité de nous transporter à l'hôpital afin de pouvoir à chaque instant nous donner les secours immédiats que pouvait exiger notre état. Vichy a accepté ce matin.

Courrier, à neuf heures, vient me demander si c'est bien une libération ou seulement une promesse de libération prochaine que je mets comme condition à l'arrêt du jeûne. Comme je lui réponds que je suis saturé de promesses et demande une libération pure et simple : « Vous m'autorisez à le signaler à Vichy ? » Sur-le-champ, j'ai cru que c'était le signal du fléchissement décisif, ce qui a fini de m'installer ce matin dans l'espoir. Le retard inexpliqué du départ à Aubenas, qui se fait attendre d'heure en heure, m'enfoncé dans l'illusion : on négocie pour éviter le transfert.

Il faut déchanter en début d'après-midi. J'apprends que nous partirons pour l'hôpital à cinq heures, que la question de ce matin ne signifie rien. Un seul fait encourageant : Vichy vient de demander qu'on le tienne très étroitement au courant de nos nouvelles.

A 16 h. 30 départ pour l'hôpital. Le Dr David a joué le jeu à fond en poussant les hauts cris quand il fut question de nous y conduire en voiture ordinaire. Il exige la voiture ambulance et nous fait une piqûre d'huile camphrée au départ... Il a bien fallu y mettre du nôtre à l'intention de la direction, et nous traîner très lamentablement entre les deux gendarmes qui nous soutenaient. Une fois dans la voiture qui roule sur la belle corniche d'Aubenas, je m'oublie et me redresse pour bavarder avec le commissaire Cottentin : « Malheureux, le patron suit ! » Bon, un oreiller derrière ma tête, et la vitre arrière ne fera plus d'indiscrétion. Oh ! cette voiture ambulance d'Aubenas ! Concert de ferraille, coups secs dans les reins, vibratos gradués.

A l'hôpital. Je suis seul dans une petite chambre à deux lits, au rez-de-chaussée obscur d'une ruelle. Derrière les barreaux de ma fenêtre — encore des barreaux, un mur gris sans visage, mais éclairé, tout juste au coin, par l'extrémité d'une vieille porte, un angle de corniche et une volute écaillée. Derrière moi une cloison à mi-hauteur : la chambre est ouverte à tous les bruits de la maison, et il faudra chuchoter toute confiance. Mme Albrecht a la chambre contiguë : par-dessus les demi-cloisons, les voix communiquent. Le commissaire Cottentin, notre providence, est préposé à notre garde avec deux gendarmes.

EMMANUEL MOUNIER

Soirée de défaillance, après un si heureux matin. L'espoir avait porté trop court, il faut remettre ça. Et puis, en une heure, quelle accumulation de catastrophes ! A peine arrivé, Courrier a chapitré la Mère Supérieure pour qu'elle fasse à son tour pression sur nous. Elle fond sur nous cinq minutes après. Un visage de vieille femme dure, bavarde et enveloppante à la fois, avec ce teint terreux qui est déjà celui de la mort. Elle me parle la figure presque sur la figure, avec des gestes caressants et brusqués à distance du visage et de petits signes de croix sur le front de temps à autre comme pour un exorcisme. Un déluge de mots. Puisqu'elle n'y comprend rien, pourquoi ne se tait-elle pas ? Là-dessus Cottentin, croyant bien faire, appelle un médecin dont on attendait de la compréhension : appelé comme arbitre par le petit docteur de Vals après l'algarade du colonel, il fut chapitré par le colonel, et, croyait-on, en avait eu sa religion assurée. Il arrive, rond, apoplectique, satisfait ; sur un mot d'accueil de moi, il risque de s'étouffer en me disant qu'il est aussi bon Français que moi, essaye de me persuader que l'eau que je prends est un aliment de premier ordre, qu'il est resté lui-même trois mois sans manger, et que j'ai de la résistance pour de longs jours. Courrier eût été présent, c'était la catastrophe. Cottentin neutralise : nous réglerons la consultation demain, et personne n'en aura connaissance. A tout hasard nous ferons appel au médecin de service, dont nous ignorons encore les dispositions. Enfin, juste avant ce transfert qu'on lui présentait comme dangereux, Courrier a combiné sa dernière roserie en demandant à notre juge d'instruction de lancer des mandats d'arrêt contre nous pour lui rendre service. Ayant appris que Mme Albrecht est inculpée, il le lui a annoncé avant le départ, ce qui l'a bouleversée, au risque d'aggraver les conditions du transfert. Tant de bêtise et de bassesse en une même soirée, mon Église, hélas, mêlée à tout cela, le sentiment que toute solution recule : lourd découragement quand la nuit tombe. Un seul petit cordial : apprenons que Courrier a télégraphié à Vichy : « État Mme Albrecht très grave. Médecin craint la mort. État M. Mounier un peu moins grave. » Cela les mettra-t-il en branle ?

Dimanche 28 juin. — 10^e jour.

Nuit légèrement agitée. Vertige diffus le long du corps. Sensation diffuse de remous. Au réveil la Mère Supérieure me fait envoyer une médaille à porter sur moi...

Revenant un peu de mon découragement d'hier au soir, je

JOURNAL D'UN ACTE FRAGILE

décide qu'il faut gagner la bataille en vitesse et en brio, sous peine de la perdre. Aux renseignements, le médecin de semaine est aussi catastrophique que celui d'hier soir. Il faut donc que j'obtienne de David qu'il reste notre médecin au moins quarante-huit heures, en venant comme il pourra de Vals à Aubenas. Lui faire envoyer aujourd'hui un coup d'alarme à Vichy. Il apparaît maintenant qu'ils tiendront jusqu'au danger de mort immédiat. David, appelé au téléphone par Cottentin, essaiera de venir. En attendant, il indique un jeune médecin local utilisable. Celui-ci arrive juste en même temps que Courrier ! Cottentin agit promptement, détourne le médecin du chemin de Courrier, lui explique rapidement le coup, puis va accaparer Courrier pendant qu'il nous examine et finit d'être édifié par nous. Il se montre en effet compréhensif, rédige des certificats sérieux, celui de Mme Albrecht plus alarmant, pour graduer l'effet. Son cœur résiste, à la vérité, moins bien que le mien. Malheureusement, dans les quelques instants qu'il voit Courrier, il a la maladresse de dire au passage que je n'ai pas l'air décidé à mourir. « Cela me confirme ce que m'a dit quelqu'un dont la parole est au-dessus de tout soupçon », a répondu l'autre, et il va encore en faire état à Vichy : le château de cartes est de nouveau renversé.

Entre temps, il est venu nous lire une note de l'Intérieur, téléphonée hier soir à 20 h. 30 : le président Laval, informé, est décidé à ne pas céder devant le caractère collectif de la manifestation. Le commentaire oral, ajoute-t-il, indiquait que le président Laval « est un chic type », qu'il aurait résolu avec bienveillance un cas individuel, mais qu'il ne peut céder à un mouvement concerté. Ils sont gênés évidemment par les deux précédents qu'ils ont créés, quand ils parlent d'atteinte inacceptable à l'autorité du gouvernement.

C'est à ce moment que je connais les deux pires heures de ces journées. Cottentin vient me reprocher gentiment de ne pas prendre l'air assez malade aux visites de Courrier et de ne pas avoir l'air assez farouchement convaincu quand je lui déclare que je tiendrai jusqu'au bout. Hélas ! je n'ai jamais su bien mentir. C'est bien parce que je sais que je ne tiendrai pas jusqu'au bout — si je suis disposé à tenir jusqu'au bout de mes forces à l'exclusion du danger grave — que l'accent n'y est pas. Comme Cottentin m'incite à faire une déclaration écrite et que je m'y essaye, je suis envahi d'un violent dégoût. Non ! pas cette comédie de la mort ! Tant qu'il ne s'agissait que de jouer sur un acte vrai, une légère et rapide comédie de mimique, un bluff provisoire avec la lâcheté, de faire un peu d'éloquence

EMMANUEL MOUNIER

appuyée pour des mangeurs de grosses phrases, tant qu'il n'a été question que de bulletins de tension ou de rythmes cardiaques, cela allait tout seul. Paraître une loque hier, en descendant les escaliers de Vals, tenait encore de la bonne rigolade. Mais avec cette résistance de Vichy, il va falloir jouer les grandes orgues, affirmer peut-être solennellement le don de sa vie, faire du théâtre avec le don de sa vie et de sa mort. Non, physiquement, je ne peux pas. Au moment même où cette répugnance me prend à la gorge, une autre angoisse monte contre elle. Regarde, me dit-elle, ta vieille amie, ta vieille ennemie, la tentation de la pureté, dont tu n'es jamais sorti assuré, qui vient te paralyser au bon moment ; la voilà qui vient te dévorer à nouveau, te refuser à un acte qui peut-être mûrira toute ton activité, te fera sortir du cercle infernal. Toujours ce même problème qui tourne en rond comme des pensées de fièvre : non pas la lutte d'une répugnance morale et d'une utilité, mais d'une répugnance somme toute aussi sentimentale que morale et d'une efficacité aussi spirituelle que tactique. Vers midi cette crise culmine, la plus sérieuse de ma décision. Elle n'a rien à voir avec leurs objurgations administratives et leurs raisons de carton-pâte. Ces journées m'apparaissent comme un seul acte au ralenti, une boule de verre isolée dans le temps et que la décision parcourt. Mais elle n'est pas homogène, elle se transforme avec son développement propre et le développement des circonstances. Chaque instant m'incite, dans sa continuité, à le juger à nouveau, à le poser derechef sur de nouvelles bases et peut-être vers de nouveaux destins. Dans les limites où je l'ai arrêté au départ, il n'avait rien d'héroïque ; les précédents semblaient assurer le succès dans des délais relativement courts, sa seule valeur était d'affirmation et d'endurance. Les trois ou quatre premiers jours il tournait même un peu au jeu. La lutte prit le dessus à partir de mercredi. Le drame profond, latent à travers tout ce temps, éclate aujourd'hui, et transforme le tableau. Que va-t-il faire de mon acte dans les jours à venir ? Où va-t-il le mener ? Il y a là un imprévisible auquel je veux me soumettre et que seuls les jours après les jours doivent me révéler. Échouerons-nous ? Céderai-je ? Réussirai-je ? Il sera commode à un tiers de déclarer ensuite : « Mon cher, je vous l'avais bien dit, ça devait fatalement se terminer ainsi. » Fatalité de rétrospective. Il faut suivre heure par heure la fragilité et l'ambivalence des situations successives pour comprendre que ce monsieur ne fera, comme disait Péguy, que de l'histoire. C'est maintenant, à chaque tournant, que je révisé et réassume toute ma décision, y insuffle les nouvelles

JOURNAL D'UN ACTE FRAGILE

valeurs qui la font passer à un plan de réalité différent et j'espère supérieur. Elle vit, comme un homme, de rencontres, de miracles et d'engagements inattendus.

Et voici qu'une nouvelle voix se fait entendre en moi. Cette demi-dissimulation, qui me hérise, a une contrepartie de taille : au nom de tout ce qu'*Esprit* a représenté, remporter en France une victoire sur la damnation policière qui étouffe l'Europe ; lui opposer le premier barrage victorieux, peut-être, que lui présente une volonté d'homme. Plus le temps avance, plus les combattants s'engagent, plus grave et scandaleuse et déprimante serait la victoire de la police : et cela n'est-il pas infiniment plus important que mes petites délicatesses morales ? Ma victoire, même au prix d'une légère salissure, qui peut-être entre elle-même dans le juste prix, n'est-elle pas infiniment plus importante au bien de tous que n'est trouble la mystification partielle à laquelle elle m'astreint ? Combien compteraient sur moi, en ce moment, s'ils savaient ? Vais-je les décevoir pour des scrupules ? Non, c'est impossible.

Oh, tout cela sera infiniment clair dans dix jours, dans dix ans ! Mais maintenant. Maintenant où il m'est impossible de peser si mon acte aura quelque retentissement, et lequel, quels éléments y accapareront le relief, quels huluberlus le détourneront, quelles circonstances le feront germer d'ici ou de là. Je sors cependant de ce tourbillon aveugle. J'ai été submergé pendant une heure par le « non, non » d'une répugnance ; une considération plus objective de la cause en jeu m'a calmé. Il y a eu encore des remous. Tantôt je sentais ma solidarité avec toutes ces exigences solides, et plus encore que des exigences : depuis que l'Eglise locale m'a refusé les sacrements, je vis en union réelle et visible avec vous, Eglise souffrante d'Allemagne, Eglise souffrante d'Autriche, Eglise souffrante de Pologne. Tantôt j'accusais ma sociabilité excessive de se laisser entraîner par ce médecin méridional un peu chaud, par ce commissaire en mal de revanche avec le sacrifice des autres contre une administration vétilleuse, par ces camarades de rencontre, et je me réfugiais vers une image de philosophe dans les champs, d'ami des hommes un peu lunaire, sans savoir si elle m'était un appel ou une tentation.

6 h. 30. — Voilà que tout s'éclaire et grandit en taille. Le Dr David est venu, me trouve solide : huit jours encore de résistance sans danger. Il faut, de toute évidence, que je tienne maintenant ces huit jours-là. A midi, quarante-huit heures de plus usaient mon courage. Maintenant, un nouveau moratoire est signé, une nouvelle adaptation des forces m'a rendu le calme.

EMMANUEL MOUNIER

Ma femme est passée, sa main s'est posée sur cet orage de midi, et, sans arguments, elle y a installé la paix. Bien plus, une lumière nouvelle éclaire l'aventure. Peut-être bien ne commence-t-elle que maintenant. Ma grève a déjà un passé, une partie d'elle-même qui est révolue, ne vaut plus, ne vit plus : ce jeu un peu hardi, cette audace à bon compte des huit premiers jours, les huit jours de nos prédécesseurs. C'était encore de l'anecdote et encore, après tout, du marchandage. Au moment où je me sentais déchiré à la seule idée d'avoir à jouer la comédie avec la mort, la réponse m'est donnée : je ne jouerai plus, ou plus exactement, je ne jouerai pas plus que jusqu'ici. Je m'arrêterai toujours, si l'on est irréductible, au moment des dangers extrêmes, mais j'accepte de risquer la période critique qui est entre ce grand jeu et l'amusette des débuts. Ainsi, quelques grimaces de plus pour le monstre souriant de Vals ne seront pas sacrilèges. Je n'attends plus, comme au début, un succès automatique ; je ne sais plus si je réussirai ; je n'ai plus cette large marge médiale de sécurité ; je n'*achète* plus ma liberté avec garantie de change. Tout est en question maintenant, même le degré précis de risque immédiat. Tout est remis, abandonné. Me voilà dans une juste situation spirituelle, où ce n'est plus un marché qui est en jeu, mais le don sans conditions, et la communion sans réticences. Puisque le prêtre visible ne veut pas que je communie sous les espèces visibles, Dieu veuille m'accorder un reflet eucharistique dans ma présence à l'Église souffrante et abandonnée, l'Église souffrante des persécutions du dehors et l'Église souffrante des maladies du dedans. Oh, non pas je ne sais quelle hautaine présence à je ne sais quelle orgueilleuse Église invisible des purs, mais à mon Église entière, corps et âme, chair et plaies, ma chair et mes plaies. J'ai cette fois un but dont je ne puis douter : enlever ma tranchée au front de l'oppression, jusqu'à l'épuisement du corps et non plus seulement des idées, jusqu'à l'angoisse de la raison et de la sagesse. Vaincre avec mon corps, moi qui suis ordinairement privilégié par les opérations royales de la pensée. Vaincre à corps perdu, au sens matériel du mot, sans plus savoir ni vouloir savoir exactement la limite des risques, et n'ayant plus de souci que de donner mon offrande, si mince, à la montagne des souffrances actuelles des pauvres et des persécutés. Être sûr, parce que mon bras maigrit chaque jour sous mes yeux, que ce ne sont pas seulement des ruminations pieuses qui me tournent en tête, en être sûr, parce que je serai encore angoissé comme ce midi, et douterai encore que j'en sois sûr. Reposer sur l'union invisible des persécutés, des cœurs amis, des prières que je ne sais pas. Vivre le sens singu-

JOURNAL D'UN ACTE FRAGILE

lièrement actuel de cette déperdition de viande en un temps où des milliers de Français sont prêts à vendre la chair et l'âme de la France, des milliers de chrétiens la chair et l'âme de la chrétienté, pour un peu plus de viandes.

Pauvre Mère Supérieure ! Cette journée, cette médaille dont elle espérait un effet si prompt : « On sauve d'abord son âme, me disait-elle avec gourmandise, on pense après à l'âme de son pays ou à celle des autres », a fini de mûrir ma décision et de la spiritualiser ! Grande paix maintenant que je sens cela. Ce que sera devenu mon acte n'aura pas été décidé par moi et l'issue ne viendra plus de moi. J'ai grande envie de faire venir le Père L... ou le Père G... pour reprendre contact avec mon Église.

Lundi 29 juin. — II^e jour.

Au réveil, je retrouve dans l'*Exode* ce cri des Hébreux devant les premiers périls du désert : « Laisse-nous servir les Égyptiens, car il vaut mieux pour nous servir les Égyptiens que de mourir dans le désert. » Déjà !

Dormi comme un ange. Très dispos ce matin, si ce n'est la bouche pâteuse et sèche. Curieuse oscillation, notée par tous, des états de bien-être et de malaise au sein de la même journée. Le cœur a nettement faibli chez Mme Albrecht hier. Télégraphié à Vichy : « État syncopal permanent. » (Une faiblesse dans la soirée). « Elle ne pourra supporter que deux ou trois syncopes. » A la balance, hier, j'accusais 54 kilogs. Perdu 9 kilogs déjà.

Journée sans histoire, dans le calme de cette nouvelle patience qui s'est installée hier. Visite de l'aumônier ce matin. Inlassablement bavard, un peu trop en santé. Il m'accable de mots. Mais, somme toute, compréhensif. Ayant reçu la consigne du curé de Vals, il me refuse aussi les sacrements, mais souligne que ma bonne foi me donne une intégrité subjective. En un sens, je préfère mon petit paysan borné de Vals qui s'est laissé intimider par le professeur de séminaire et embobiner par la police, mais qui a sorti de lui ce regard de tristesse et de bonté qu'il m'a donné en me refusant la communion. La compréhension diffuse et loquace de celui-ci ne se laisse transpercer par rien. Il me dit avec chaleur qu'ils seront prêts à subir le martyr quand les droits de l'Église seront vraiment violés, mais ne comprend pas un instant qu'il s'agit de tout de suite, et que ça ne se révèle pas tout de suite par la confiscation du denier du culte. — Il faut que je parle aussi, pour compenser les ombres, de cette autre sœur qui nous est préposée, qui ne comprend rien à notre conduite, la désapprouve sans doute, mais qui se

EMMANUEL MOUNIER

tait si surnaturellement, avec tant de modestie, de simplicité, que son silence est la plus forte présence de ces lieux abandonnés.

Courrier, venu une minute ce matin, le temps de recueillir une fois de plus ma résolution (« cette fois, je crois qu'il est bien décidé à aller jusqu'au bout », a-t-il dit à Cottentin). Revenu dix minutes ce soir avec des airs apitoyés et larmoyants : « Monsieur Mounier, vous me faites pitié. Je voudrais que vous songiez à votre femme, à vos enfants... » Le reste sur ce ton. Je le place devant ses responsabilités : il se récrie qu'il n'est qu'un humble intermédiaire. « Tiens, répliquai-je, je croyais que nous étions au régime de la responsabilité à tous les échelons. » Et pour troubler son sommeil de froussard, j'ajoute d'une voix mourante : « D'ailleurs, demain, vous aurez une première solution. Bien heureux si Mme Albrecht, passe la nuit. — Oh, monsieur Mounier, vous me tendez le cœur ! » Tartuffe ! Il me conjure de recevoir demain le bâtonnier des avocats d'Aubenas, qui viendra nous expliquer des aspects juridiques de notre situation que peut-être nous n'avons pas bien compris. Je le préviens que je lui refuserai ma porte. Il ne lui reste plus qu'à faire donner le capitaine des pompiers. J'ai l'impression que ça sent la fin. Mais ne nous emballons pas.

Le médecin sympathise avec nous, mais manque de nerf. Il a fallu que Cottentin lui fasse ajouter : « Danger de mort immédiat » sur le certificat de Mme Albrecht ce matin. La phrase a été immédiatement télégraphiée à Vichy. S'ils ne cèdent pas là-dessus, il sera prouvé qu'ils acceptent de nous laisser claquer. Pour moi je n'arrive pas à être mourant ni défaillant. Au début de l'après-midi Vichy téléphone : on réfère au président Laval.

Ce soir à 8 heures Vichy n'a pas encore répondu. Comme presque chaque jour, Cottentin vient rédiger devant nous son rapport à Vichy, le truffe de sermons qu'il ne nous a pas faits, et nous les relit pour approbation. Nous y faisons passer tout ce que nous désirons. Nous reprenons si fortement espoir par le silence de Vichy, que je cède enfin aux exhortations de Cottentin, et prends un morceau de sucre, pour mieux dormir. Je n'aurais jamais cru qu'un seul morceau de sucre puisse en si peu de minutes rendre à un corps abandonné tant d'énergie.

Mardi 30. — 12^e jour.

Hier soir à 9 heures, Vichy a téléphoné, demandant qu'on informe Mme Albrecht et les autres grévistes de la faim (la mourante est donc explicitement visée) que le gouvernement est décidé à ne pas revenir sur sa décision antérieure et que le

JOURNAL D'UN ACTE FRAGILE

président Laval est décidé à poursuivre sa politique sans se laisser fléchir¹. La preuve est faite. Nous continuons quand même, portés par l'élan, sans nous fixer de terme. Courrier dit à Cottentin de faire encore une « pression gentille » sur nous. Il refuse la porte au bâtonnier. On dit cependant que, quand il a su de qui il s'agissait, il a été ému et aurait même décidé de faire une démarche en notre faveur à Vichy. J'apprends que les démarches se multiplient à l'extérieur : deux du cardinal, des universitaires², le ministre de Suisse³, ému par mes amis de là-bas, etc.

Poids : 52 kg. 500 à midi.

S'il faut céder, je commence à imaginer les perspectives de retraite honorable ou plutôt, cela rumine en moi. Très mal et sans chaleur. Par Cottentin, j'envoie un billet⁴ fort vaseux à Mme Albrecht, avec des *a*) et des *b*). Triste perspective d'une grande chose ratée. Mais elle reste théorique, ne mord pas sur moi⁵. Je décide d'obtenir du médecin un double SOS ce soir, pour faire un test renforcé. Jeudi matin, s'il n'y a pas de réponse après une aggravation demain, c'est que Vichy sera vraiment irréductible.

6 heures. — Victoire ! Cottentin accourt, précédant Courrier. Le décret d'internement est levé. Un mandat d'amener est

1. La 2^e rédaction précise le texte de ce message :

« Informer Mme Albrecht et les autres internés grévistes de la faim qui pourraient encore nourrir quelque illusion sur l'attitude du gouvernement devant le problème posé par leur détermination simultanée de jeûne volontaire, que ce dernier ne peut et ne veut pas céder à la pression ainsi exercée sur lui. Il ne consent pas à traiter avec les internés grévistes, quoi qu'il arrive, et, fort de son droit, laisse à ceux-ci la responsabilité des conséquences de leur acte. »

2. Protestation des professeurs de philosophie.

3. C'est C. F. Ramuz qui alerta le ministre de Suisse.

4. Quelques billets échangés entre Mounier et Mme Albrecht ont été retrouvés Voir à l'appendice.

5. La seconde version ajoute quelques détails : « Les billets de chambre à chambre, entre Bertie Albrecht et moi, par l'entremise de nos bons gendarmes, sont de plus en plus nombreux. Pour fixer nos énergies, nous nous donnons un premier délai de trois jours. Mme Bertie Albrecht, l'inflexible Bertie, commence à se demander si la partie vaut l'enjeu. Nous en déciderons jeudi. Il faut en tous les cas la pousser aussi loin que possible. »

A midi, poids : 52 kg. 500. Perdu 12 kilogs en 12 jours. Je ne peux plus marcher qu'appuyé à un bras. Chez moi, les mécanismes intérieurs ne donnent pas d'autre signe de faiblesse qu'un pouls précipité — 120 à 130, dès que je me relève un peu brusquement en position assise. Bertie Albrecht a des faiblesses cardiaques de plus en plus accentuées, sans que son état réponde à la rédaction alarmante des bulletins. Nous nous occupons, pour le cas où nous aurions à en décider, des perspectives de retraite honorable. Cette recherche tue les heures. Nous le faisons froidement, comme on étudie une organisation, avec des *a*) des *b*) et des *c*), mais au fond sans chaleur, dans la perspective attristante d'une grande chose ratée. De manipuler cette éventualité nous rend plus combattifs.

EMMANUEL MOUNIER

délivré par le juge d'instruction de Lyon. Ça, on s'en fout, c'est la justice régulière. Ah ! une demi-heure après, ce bol de vermicelle au lait ! Nous ne sommes pas encore accoutumés à ce brusque dénouement quand la nuit vient. Mais je sens monter autour de nous comme une fraîche verdure : l'inépuisable fécondité d'un acte.

Dimanche 5 juillet.

Le médecin nous a déclarés intransportables de huit jours. Nous les passons dans ce petit hôpital de province, parmi des miracles alimentaires : lait, beurre, que les sœurs, revenues de leur impuissance douloureuse, et heureuses de faire quelque chose pour nous, nous donnent en abondance¹.

Mais le sadique de Vals n'en avait pas fini avec nous. Il est battu. Il ne veut pas l'avouer, et dit partout que nous allons en prison. Nous sortions depuis deux jours dans les rues. Bien que n'ayant plus autorité sur nous, il a fait interdire hier que nous quittions l'hôpital. Je bondis au téléphone, je lui demande des comptes, et comme il se bute, je termine sèchement sur un « Bien, je télégraphie à mon avocat. » Il a cuvé une nuit mon engueulade et ce soir m'apporte sa petite vengeance ; je partirai un jour plus tôt, demain, sans même pouvoir revoir ma femme. Les trois qui nous ont précédés à Lyon ont été verrouillés. Simple formalité pour quarante-huit heures ? Obéissance à un ordre de Vichy, qui essaye de nous rattraper par un autre bout ? Soit. On bataillera encore. La guerre des nerfs jusqu'à la fin. Mais à force de les empoisonner, ils trouveront plus commode de nous laisser tranquilles.

En attendant, j'ai déjà regagné 5 kilos sur les 11 perdus. Le début va très vite.

Lundi 6 juillet.

Deux gendarmes nous rendent à la justice. Je les vois encore au buffet de Perrache, où nous avions eu de la peine à leur faire accepter notre invitation. Ils étaient jeunes et fort intimidés.

1. Seconde rédaction : « Le lendemain du décret de levée d'internement, je fais porter à Bertie Albrecht une gerbe de glaïeuls aussi tricolore qu'il se peut. Courrier, entrant chez elle, essaye de ne pas les voir. Mais elle insiste : « Belles couleurs, n'est-ce pas, monsieur Courrier ? » Cottentin, lui, veut nous prendre en photo à notre point, si l'on peut dire, minimum. Soutenue à mon bras, sa gerbe à l'autre bras, ses mèches grises un peu folles, Bertie Albrecht ne fait pas une mariée très reluisante. Je ne vauds guère mieux.

JOURNAL D'UN ACTE FRAGILE

L'un d'eux, au milieu du repas, paraît embarrassé, interroge l'autre du regard, l'autre l'encourage de l'œil. Il tire sa gourde. Il ne trouvait pas le vin de la table digne de notre rencontre, et voulait nous offrir de sa cuvée.

Si jamais il me lit, et qu'il se souvienne encore de nous, qu'il range dans les quelques beaux gestes de sa vie d'homme cette offrande modeste à une victime marquée par les dieux. Bertie Albrecht en fut heureuse jusqu'au soir. Et ce soir-là, commençait pour elle le dernier acte.

Après notre procès et presque au bout de sa peine, six mois plus tard, elle put simuler la folie, se faire conduire à Bron, où ses camarades la délivrèrent. Mais peu de temps après, victime de sa courageuse imprudence, elle devait tomber dans le guct-apent de Mâcon, et finir Dieu seul sait si ce fut sous les balles allemandes, sous la hache comme le bruit en courut, ou de sa propre décision. Elle repose maintenant au mont Valérien, avec onze Français qui firent un peu plus que de jeûner treize jours sans danger et sans d'autres tourments que celui d'un acte qui, en durant, bouscule les jardins taillés de la conscience¹.

Appendice

I. — BILLETS ÉCHANGÉS A VALS ENTRE EMMANUEL MOUNIER ET BERTIE ALBRECHT

D'Em. Mounier à Bertie Albrecht.

21 juin 1942.

Je te donne le salut dominical, ô macchabée d'en face, plongé cependant dans les abîmes de l'erreur et noyé des sombres voiles de l'hérésie, toi qui dans huitaine grilleras des flammes de l'Enfer tandis qu'en mes fonctions de chérubin de 5^e classe (faut ben débiter, quoi) je te retournerai à la fourche.

A part ça, je vous souhaite, madame, une bonne et heureuse journée.

22 juin.

Changeons de nègre. Je lui ai écrit hier sur mon cahier que je ne cesserai 1^o qu'avec mon élargissement pour Lyon; 2^o avec

¹. Courrier, nommé ensuite avec de l'avancement dans l'Est, fut abattu par la Résistance.

EMMANUEL MOUNIER

celui de mes camarades grévistes et de ceux qui ne pouvaient pour cause de santé faire la grève c'est-à-dire, au moins Crozier ai-je ajouté (puisque Langlade a décidé, sur avis médical favorable, de commencer demain avec Demachy). Il répond : « Note transmise à Vichy. » Voyez si vous écrivez quelque chose de semblable en variant un peu la forme.

Il m'a encouragé hier soir à faire faire des interventions multiples auprès de Bousquet. Cott a dû vous dire qu'il a mis sur son rapport que notre grève n'était pas du tout tournée contre le régime intérieur de la maison, ni contre le président Laval (ses précédents rapports nous classaient tous deux notamment comme très anti-Laval), mais uniquement contre le fait que nous ne savions ni la raison ni la durée.

23 juin.

Pendant que nous sommes lucides il faut vraiment tout prévoir dans le détail. Il essayera de nous « avoir » les uns sans les autres.

1^o Ne pourrions-nous, si nous allons à Privas, réquisitionner le Dr David, si c'est possible, du directeur de l'hôpital. On payerait ce qu'il faut et nous aurions au moins un médecin sûr.

2^o Je résume les clauses d'hier : tant que le médecin n'a pas sonné le signal d'alarme, refus de partir les uns sans les autres (B... et le général restant hors jeu). Du moment où ce signal a sonné :

a) Pour ceux qui par raison familiale ou autre ont décidé de ne pas courir les derniers risques, ils acceptent au dernier délai possible la solution individuelle, mais en attestant par écrit de leurs raisons et de leur volonté que leurs camarades profitent de leur acte d'apparente soumission ;

b) Pour les autres, dont je n'ai pas à pénétrer la conscience (bien que je croie l'occasion pas assez grosse et trop individuellement centrée pour mériter le sacrifice suprême), les libérés (ou leurs femmes) mettent immédiatement tout en œuvre pour agiter l'opinion et le gouvernement sur eux par voies télégraphiques ou autres. Prévoir un courrier ici à partir de jeudi.

3^o Quand il nous dira : X... est d'accord, Y... fait ça, ne s'engager que sur un mot *écrit* et *signé* des intéressés. Lui dire au besoin pour sauver son amour-propre que ça a été convenu à l'avance entre nous, ignorant les mains entre lesquelles nous trouverions à l'hôpital.

4^o Il m'a représenté que le gouvernement ne pouvait pas se laisser dicter ses décisions par un acte de rébellion. Soyons

JOURNAL D'UN ACTE FRAGILE

équitable, c'est juste. Êtes-vous d'accord pour que je leur réponde aujourd'hui dans mon cahier :

a) L'autorité du gouvernement ne sera pas affaiblie mais renforcée par un acte supprimant une injustice;

b) Au surplus, en appelant des inférieurs au supérieur (Bousquet) nous usons du droit d'appel, ne faisons pas de rébellion;

c) Nous sommes éventuellement prêts, respectant l'autorité en soi, à faire une concession de forme. Par exemple à cesser la grève sur engagement de *Vichy* (pas de Courrier, pour ce que ça vaut !), de nous libérer dans les conditions posées par nous dans les huit jours. Ainsi nous ferions le premier geste. Ce qui ne coûte rien, en précisant que c'est un hommage à l'autorité de l'État en soi (sous-entendu : et non à vos petites personnes) et que si, bien entendu, l'engagement n'était pas tenu, tout recommencerait.

Ça va. Aucune sensation stomacale. Le corps un peu pâteux. Curieuse impression de convalescence à deux reprises, hier soir et cette nuit.

E. MOUNIER.

Réponse de Bertie Albrecht à E. Mounier.

Cher ami ; la situation a changé depuis hier. L... m'annonce qu'il fait la grève à partir de lundi avec D... Je pense qu'il faut nous dissocier de ce groupe pour l'armistice, car si l'invention de *Vichy* est de nous faire « mariner » un certain nombre de jours chacun, je ne vois pas l'intérêt de mariner quatre jours de plus pour le groupe n° 2.

D'autre part, si D. ne fait pas la grève, je ne vois pas bien L... embarqué tout seul dans cette aventure. Il ferait mieux de s'abstenir.

D'une façon générale, je trouve regrettable le déclenchement en deux temps qui ne peut que mal impressionner *Vichy*.

Quant à L... il attend sa mère la semaine prochaine pour envoyer sa lettre et la décision de grève dépend d'un tas de choses. Je me dissocie totalement de lui.

En fait ce que je propose c'est solidarité de notre groupe n° 1 avec Crozier¹.

Donnez-moi votre avis.

Je n'ai pas faim, mais j'ai de « petits ennuis ». A ce propos, comment avez-vous trouvé le « ne me faites pas d'ennuis » du chef de l'État ?

Bien à vous. B...

1. Groupe n° 1 : Mounier, Bertie, J. Perrin.

EMMANUEL MOUNIER

Réponse d'E. Mounier.

D'accord. A peine mon mot parti, je me suis aperçu que j'avais oublié de vous parler de cette dissociation nécessaire des deux groupes. C'est en effet regrettable ; c'est pourquoi j'aurais préféré que nous repoussions le départ à lundi si je n'avais craint le départ des cagouleurs. En fait, c'est plutôt les retardataires que nous qui risquent d'en pâtir. Le scandale Albrecht et le scandale Mounier sont quand même ceux qui sont le plus susceptibles de les gêner. Ils peuvent très bien liquider notre fournée et arrêter les frais ensuite. Je présente l'exigence pour les camarades et Crozier non comme un ultimatum, ce qui serait maladroit, mais comme une exigence d'élémentaire camaraderie. Le fait que nous n'y incluons ni les retardataires ni les rentiers de la grève souligne ce caractère.

Êtes-vous bien d'accord sur tout le reste ? « Dans les circonstances graves que nous vivons », il ne faut pas seulement consentir mais être profondément d'accord de cœur ou dire avec la plus extrême franchise ce qu'on trouve qui cloche.

Notamment S.V.P. sur mon 3^e point quant à la formule possible de sauvegarde de l'autorité formelle de l'État. Je ne vois pas d'inconvénient à sauver les formes pourvu que le résultat et l'honneur y soient.

Relisez bien tous les points. Je prendrai ce qui a votre accord comme parole d'Évangile et communiquerai aux autres (ai demandé à Dem. de tâcher de monter un moment).

P.-S. Pour les ennuis voir prospectus ci-joint. Vous voyez que le chef de l'État avait bien pensé au juste remède pour les nôtres. Mais votre grain, messieurs, c'est un tas !

Dans la même franchise que j'appelais tout à l'heure :

Quant à D... que j'aime bien, s'il ne commence pas, c'est qu'il joue un jeu personnel de sauvetage individuel. C'est son droit et son *devoir*, que je ne lui reproche pas un instant. Mais du moment qu'il aura choisi cette voie, c'est lui qui aura volontairement abandonné la voie de la démarche solidaire, alors que notre geste de solidarité aurait peu de sens : qu'en pensez-vous ?

Note de Bertie dans la marge :

Ah... il a écrit aussi à Vichy que B... voulait faire la grève mais en a été détourné sur ses exhortations.

D'Em. Mounier à Bertie Albrecht :

Non, mais ces parpaillots ça a tous les culots ! ça veut m'apprendre ma théologie maintenant sous prétexte que ça

JOURNAL D'UN ACTE FRAGILE

vous a repeint tout ça à neuf au xvi^e siècle. Ma petite dame, vous vous trompez si fort que je lui ai précisément répondu sur mon cahier à son laïus sur l'autorité, en lui disant que l'autorité sans la justice c'est du caca. Et si vous continuez à me calomnier, je sonne la Saint-Barthélemy sur les barreaux de ma fenêtre, là, en pleines Cévennes, notez mon cran !

Aucune rigueur, le macchabée d'en face. Et le contenu de la lettre (internement, grève, Mme B... que vous connaissez donc) ce n'est rien ? Et le tampon de Vals ? Soyez reconnaissante : j'ai gardé 10 Français à la France. C'est pas quand la maison va être transformée en maternité qu'il faut y amener du monde, voyons !

M... s'y met aussi.

E. M.

Annotation de Bertie : Paraît que D... ne s'y est pas mis.

BULLETIN D'HOSPITALISATION.

Mlle Albrecht Mireille, dite « Fille de bar », s'étant présentée ce 2 juillet 1942 à l'hôpital d'Aubenas, devant nous, Dr Prof. Emmanuel Mounier, auto-philo-psychologiste,

L'avons examinée avec toute l'attention due à son jeune âge et à ses tendres illusions. L'avons trouvée atteinte de gaullite pernicieuse diffuse semblant remonter à une incubation sournoise ; blondeur hollando-capillaire caractérisée ; éruption à la base des oreilles de deux néoplasmes de couleur blanchâtre appartenant incontestablement au type dit « rose de la maison d'Angleterre » ; complexion de fraîcheur nord-américaine.

La percussion intercostale n'est que faiblement aryenne. A l'examen verbal le mot collaboration ne peut être prononcé que d'une bouche pâteuse avec une accentuation anormale de la première syllabe, qui décèle des troubles graves de l'instinct. Le délire est très net dès que sont abordées les questions du jour les plus élémentaires, où les réponses de bon sens sont, dans l'état actuel, guidées par les automatismes connus.

Ensuite de quoi, cette malade nous paraissant offrir des troubles de dégénérescence gaullique avancés, sans doute héréditaires comme il résulte de l'examen maternel, l'avons provisoirement hospitalisée, proposant son transfert prochain dans une maison de santé spécialisée de Vals-les-Bains où elle recevra d'un de mes éminents confrères tous les soins requis par son état.

A Vals, 2 juillet 1942.

Dr Em. MOUNIER.

EMMANUEL MOUNIER

II

LETTRES D'EMMANUEL MOUNIER

A ses parents.

27 juin 1942.

Mon cher Papa,

Rien de nouveau depuis avant-hier. Mon moral est plus résolu que jamais. Je crois que la justice finit toujours par triompher et ce triomphe assied la force de qui l'assure, et ne témoigne pas de sa faiblesse, comme croient les sots. Je tiens pour théorème qu'une goutte de justice de plus dans un pays vaut un baril d'autorité.

Ce petit mot en hâte et en supplément.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Au Révérend Père L.

Lundi 29 juin 1942.

Cher et Révérend Père,

Vous et deux ou trois autour de vous êtes mon lien secret avec mon Église. De mon petit lit de l'hôpital d'Aubenas je veux vous envoyer un signe, rétablir ce lien. Deux prêtres, dûment chapitrés par mon policier-chef, m'ont refusé les sacrements. Je leur pardonne, car vu leurs rapports avec Cerbère, et l'impossibilité de m'ouvrir sous le secret de la confession qu'ils me refusent, je ne pouvais leur dire toutes les nuances de mon geste. Mais leur arguments ! Je voulais que vous le sachiez et priiez pour moi.

Ne vous alarmez pas trop des nouvelles qui courent ou courent sur moi. Je tiens bon, et nous attendons une solution toute prochaine.

Mon affection et mon fidèle souvenir.

E. M.

A Émile-Albert Niklaus.

*5 juillet 1942.
Lyon, prison Saint-Paul*

Mon vieux Nicolas,

Le Néné, il pèse 11 kilogs de moins qu'il y a quinze jours. Ça vaut bien la liberté ? Si j'en crois les rumeurs d'après lesquelles le cœur de l'Helvétie, haletant, a suivi ce gaspillage de viande fraîche, tu es au courant. Or donc les mots faits de lettres ne jouant plus leur fonction, en un moment où le ticket

JOURNAL D'UN ACTE FRAGILE

remplace le livre et le souci du poids celui du salut, j'ai employé le langage adéquat. Cela a duré douze jours épiques : un vrai roman-feuilleton à péripéties multiples : « Je t'aurai ! — Tu m'auras pas ! — On verra bien ! — Vas-y donc ! » Jamais villes d'eaux ne s'étaient ainsi narguées. On eût dit l'engueulade définitive des Pilules Pink et des sels Kruschen dans le hall de *Paris-Soir* publicité. J'avais avec moi une femme dont on télégraphiait chaque jour, sans émouvoir le cœur de pierre : Elle va mourir, elle est submourante ; elle est supramourrante ; elle se subprépare à prémourir. Moi, je n'arrivais pas à être mourant : on fait ce qu'on peut. Le toubib me classait seulement dans le « très médiocre », ce qui est vexant. Enfin, mardi soir, victoire : nous étions relevés de la qualité que nous tenions depuis deux mois, et les autres avec nous. Je regagne Lyon.

Depuis cinq jours, je reprends des kilogs. Les bonnes sœurs de l'hôpital, enfin remises de leur ahurissement, nous embeurrent, nous empiffrent avec délices. A part ça, demain il se peut que je regagne l'autre clinique, celle de cet hiver, petite vengeance qu'une main rend à l'autre. Mais j'ai les moyens de n'y pas rester.

Adieu, vieux frère, rassure les amis. Et toi, et Maggy, que devenez-vous ? Fraternellement.
E. M.

A Jacques Lefrancq.

Août 1942.

Mon vieux Jacques. Où en étions-nous donc de cette conversation cosmique, où les secondes sont des jours et où les réponses arrivent avec l'à-propos de la lumière de Sirius. (...) Alors, résignons-nous à dire des choses, et, pour le reste, à nous confier aux voiles miraculeuses...

(...) Ne t'indigne point de mon absence apparente à mes devoirs conjugaux et paternels. S'il faut en croire la Faculté, l'air de la montagne ne vaut rien à mes maladies contractées cet hiver. Quand je suis sorti en février de la clinique, je suis resté deux mois à Lyon. Fin avril, les médecins ont jugé utile une cure à Vals. Le temps était beau, j'avais un somptueux hôtel, et malgré la sévérité du régime j'y suis resté deux mois. Annette et sa mère sont venues passer le second auprès de moi, nous passions deux heures ensemble chaque jour dans ma chambre. Ma fenêtre ouvrait sur les sapins et j'ai travaillé beaucoup à ce foutu *Traité du caractère* qui me dévore de mois en mois. J'ai eu alors un petit incident avec mes médecins. Estimant la cure suffisante, je voulais rentrer ; ils s'entêtaient ; alors, de colère, j'ai piqué une crise d'anorexie autoboulimique. Elle a tenu douze jours au bout desquels ils consentaient à

EMMANUEL MOUNIER

reconnaître que l'air de Vals ne me valait plus rien et à me rendre à ma vie habituelle. Ce fut une douzaine épique, que je te raconterai plus tard, au coin du feu, quand il y aura à nouveau du feu, des biscottes, du thé, du beurre, et des coins où l'on vous foute la paix. Cependant, vingt-quatre heures plus tard, je devais rejoindre la clinique de cet hiver, cette fois tout près. Je pensais ne pas avoir à y rester, qu'il était seulement nécessaire de laisser s'apaiser la légère fièvre contractée dans mes dernières journées ardéchoises. Mais rien à faire pour précipiter les choses. J'ai besoin, paraît-il, de soins assidus et ne sortirai sans doute pas avant la fin octobre. Rassure-toi, le mal est plus psychique qu'organique, et le médecin particulier que j'ai pris pour contrôler ceux auxquels tient ma famille m'assure que je dois sortir en octobre entièrement guéri et sans nulle trace. Je suis très bien, mieux que cet hiver. La chambre est petite, mais j'y ai quatre compagnons charmants, dont un champion de football musicien et sentimental, et un pionnier des syndicats chrétiens. Malgré les difficultés, je travaille tant que je peux. P... prend les ennuis avec la solidité que tu lui connais. Ils n'ont d'ailleurs rien, absolument rien d'angoissant, et ne sont que brins de paille à côté de tant de sombres destins de par le monde. Il faut bien un peu payer aussi de sa personne, pas vrai ?

(...) Nous nous sommes installés, P... et moi, dans un tel calme, dans un tel refus de calculer les espoirs à petite échéance, que nous sommes moins inquiets, en un sens, dans ces sentiers cahotants que nous ne l'étions en des jours plus lisses. Il faut être mêlé comme ici à l'humiliation et à la misère pour se sentir en situation saine en ce moment.

Le *Traité du caractère* sera évidemment remarquable, mais il doit approcher de ses 400 pages. Que n'es-tu là, hélas ! on eût fait ça à deux.

E. M.

A Paul Crozier¹.

Noël 1943.

Cela ne m'est jamais arrivé et ne m'arrivera sans doute jamais plus d'écrire à un ami tel que vous, qui sait où il va et qui y va le regard droit et le cœur simple, comme vous avez toujours marché. Vous êtes comme un mystère de sacrifice, un sacrement caché dans quelque lit de malade, parmi toutes les

1. Voir note au *Journal* du 28 juin 1942. Citons ici quelques notes intimes de Paul Crozier : « Chercher la Justice en toutes choses, mais faire passer l'Amour avant la Justice. » (1936). — « Mon Dieu, que je ne sois jamais riche. C'est un fardeau très lourd, et je ne suis pas assez fort. » (10 novembre 1936). — « Mon Dieu, faites de moi un apôtre et si vous le voulez, un martyr. » (28 mai 1938). Deux jours après la mort de Crozier, les policiers se présentaient chez lui pour l'arrêter de nouveau.

JOURNAL D'UN ACTE FRAGILE

grandes choses auprès desquelles les hommes passent sans se retourner. Je vous vois comme une petite herbe, mon vieux, une petite herbe qui n'a même jamais voulu devenir fleur pour rester mêlée à toutes les autres petites herbes, un messager d'humilité si simple, si enfantine, si peu courbée qu'elle n'avait pas du tout chez vous ce côté un peu indiscret et ostentatoire de certaines humilités trop voulues. Pourquoi les prés sont-ils si beaux au printemps, sinon parce qu'il y a beaucoup de petites herbes comme vous qui n'ont jamais voulu autre chose que d'avoir leur partie anonyme dans la grande douceur des choses.

Je sais bien, mon vieux Crozier, que maintenant que vous regardez avec un regard de plus en plus nu, vous voyez tout ce qui nous apparente, chacun de nous, au néant, et vous sourirez si je vous dis que, tout en vous prenant la main comme un ami, quelque chose en moi s'incline si profondément devant vous, Mettons, si vous voulez, que ce ne soit pas devant vous, mais devant une Présence en vous. Mon vieux, vous êtes si transparent que l'on peut bien confondre. Elle va grandir, grandir démesurément, vous prendre si totalement que vous ne vous reconnaîtrez pas, et que nous, vos amis, ne vous reconnaitrons pas non plus et en serons sottement tristes. Elle ne nous séparera pas, mon vieux Crozier, mais nous unira plus fort encore. Je n'ai pas besoin de vous dire : « Ne nous oubliez pas, dans la souffrance et par-delà la souffrance », à vous qui êtes la fidélité même. La souffrance est un grand monde où l'on emmène toute sorte de pauvres et de trainards. Je vous donne toutes nos pauvretés et nos trainardises ; les tâches difficiles pour lesquelles il faudra se décider demain parmi les écueils et les obscurités, et puis, et puis... quand on a ouvert la porte d'un serviteur de Dieu, tout entre, tout se précipite. Je n'arrêtera plus la foule, mon vieux Crozier, qui se presse derrière votre lit. Je vois votre sourire, les mains que vous leur tendez. Vous n'êtes plus qu'une grande porte de lumière, une porte ouverte, mon vieux Crozier, pas une porte fermée.

Le petit enfant de Noël n'avait pas de chez-soi pour abriter sa naissance. Vous êtes comme lui exilé pour abriter votre re-naissance. Vous voyez que vous êtes sur le bon chemin, Crozier mon vieux.

Emmanuel MOUNIER.

A Mme Paul Crozier,

Noël 1943.

Chère madame,

Votre lettre nous arrive ce matin de Noël. Elle nous apporte à la fois votre tristesse et la lumière si paisible qui rayonne

EMMANUEL MOUNIER

de votre malade sur nous tous. J'ai eu envie de lui écrire une dernière fois, puisque hélas je ne puis lui serrer encore la main. Je vous laisse juge de décider si vous pouvez ou non lui donner ma lettre. De toutes manières, mon cœur la lui aura écrite dans l'invisible.

Il serait puéril à nous de vous dire bon courage quand vous avez une telle source de courage et de grâce près de vous. Mais quelles que soient les ressources que vous y puisiez, nous imaginons bien comme la séparation est dure, plus dure encore au moment où chacun va peut-être voir autour de lui remonter l'espérance. Croyez que nous sommes bien à côté de vous.

Voulez-vous charger quelqu'un autour de vous de nous écrire dès que notre ami sera délivré, nous voulons penser plus spécialement à vous et à lui dans ces jours d'épreuve.

Ne vous inquiétez pas de mes livres, chère madame. Justement, je dois finir un gros travail et je ne vous demanderai rien certainement avant le 15 janvier.

Chère madame, croyez-nous bien affectueusement près de vous.
Emmanuel MOUNIER.

A Mme Paul Crozier.

8 janvier 1944.

Chère madame,

Quinze jours déjà de votre dernière lettre. Comme la lutte s'est prolongée, et comme elle a dû vous être douloureuse ! Je pensais bien souvent à vous deux, en comptant les jours qui s'ajoutaient aux jours. Vous le savez, et j'hésite presque à vous écrire, car les paroles disent beaucoup moins bien que le silence, à ces moments-là, ce que le cœur veut dire. Je me rappelle cette douce confiance, ce courage si modeste qu'on le voyait à peine, qu'il rayonnait parmi nous, il y a bientôt deux ans. Tant de pieuses douceâtreries nous ont fait parfois oublier la richesse savoureuse et cette force profonde qui rayonnent de la vraie douceur : « doux et humble de cœur », je n'ai connu personne peut-être qui donnât autant de plénitude vivante à ces mots. Ces petites flammes qui portent en elles, dès leur existence visible, toutes les puissances durables de la fidélité, triomphent bien plus facilement que les plus grands feux des misères de l'absence. Je suis sûr qu'il s'établit doucement dans votre vie depuis samedi et, comme une ménagère attentive de votre solitude, la peuple déjà de paix et de calmes souvenirs.

Chère madame, nous aurions voulu être là. Nous y étions un peu. Acceptez notre fidèle sympathie.

Emmanuel MOUNIER,

III

*Prison Saint-Paul, Lyon**

7 juillet 1942-octobre 1942

27 octobre.

Dans trois jours, je saurai si je peux enfin tourner cette page ou bien s'il faut continuer de vivre le temps de la patience.

Par cet étroit carré de haute fenêtre où nous lisons les saisons, octobre est arrivé jusque dans notre cellule. Tourbillons de brumes et de pluies, où le feu de l'automne se pose de temps à autre, le soir au revers d'un nuage, retombant quelques instants sur nos livres comme le rond d'une lampe. L'été, un été admirable, sans un pli, c'était cette ligne nette du toit, avec la broderie légère de ses tuiles sur un ciel intensément bleu. Je me retourne et je vois tout proche ce départ de Vals, ou plutôt d'Aubenas, avec ces deux jeunes gendarmes si gentils, si frais, si timides. Le car étouffant d'Aubenas à Privas à travers l'Ar-dèche pouilleuse ne nous était pas très propice, à Mme Albrecht et à moi, pour notre première sortie après le jeûne. A Privas quand nous eûmes pris l'air deux bonnes heures, ce fut évidemment un joli spectacle de voir un procureur congestionné qui nous attendait depuis ce temps. Un des gendarmes eut la présence d'esprit de m'inventer une syncope. Mais le plus joli des spectacles fut l'arrivée dans la blanche prison, au haut de la ville. Le gardien-chef sortait d'un film de Pagnol. Casquette

**Ramené à la prison Saint-Paul après la levée de son internement à Vals, obtenue par la grève de la faim, Mounier n'a pas continué son journal quotidien. Mais le 27 octobre, en attendant le verdict qui devait être rendu le 30, il écrivit d'affilée les 40 pages où il résumait les événements des quatre derniers mois et les journées du procès. On trouvera ici le texte intégral de la partie consacrée à la vie en prison.*

EMMANUEL MOUNIER

sur la nuque, blague au bec, il reçut en goguenardant ces étranges élégants pensionnaires. Toute la famille, je crois bien, travaillait au bureau. Les deux derniers mioches, un doigt dans le nez, s'avançaient jusqu'au seuil de la porte pour regarder le monsieur et la dame. Il n'était pas du tout pressé, le gardien-chef, d'ouvrir ses livres et de passer à la petite opération administrative de notre enregistrement. Nous avons compris ensuite qu'il avait une heure à passer avant son dîner, et que nous étions envoyés juste à ce moment par la Providence pour la lui faire passer. Nous quittions donc peu à peu cet air soumis que l'on doit au représentant de la loi. Sa femme, d'ailleurs, une petite brune au museau de fouine, de bonne fouine, nous y aida. Elle n'était pas arrivée depuis deux minutes dans cette scène très familiale que ses remarques à l'égard de l'occupant nous entraînèrent à des confidences. Quand elle sut que nous étions les grévistes de la faim dont la radio de Londres et d'Amérique avait parlé deux jours auparavant, la prison se transforma en auberge de famille. On nous offrit à dîner et comme c'était déjà chose faite, on combina avec beaucoup de palabres, comme l'exigeait la latitude, des déménagements de lits et de coucheurs qui permirent de nous faire dormir avec les patrons et dans des draps.

A Perrache, nous avons beaucoup de peine à décider nos Pandores-Eliacins à dîner avec nous au Terminus. Au dessert, scandalisé que pour le prix on nous servit du si mauvais vin, l'un, après une petite consultation avec l'autre (« Tu crois que je peux ? — Non, je te dis. — Et pourquoi pas ? ») sortit timidement sa gourde et nous offrit du sien, qui était tout de même meilleur.

La revanche était bien préparée. A l'arrivée, interrogatoire sans curiosité, comme les précédents et incarcération immédiate. Gounot¹ m'annonce qu'un des fondateurs des syndicats chrétiens, Z..., vient d'être arrêté. Huit jours après, sur intervention de l'aumônier qui veut nous réunir, je serai dans sa cellule, pour plusieurs mois.

Il y a déjà plusieurs phases assez bien marquées dans ce séjour de plus de quatre mois maintenant. Notre condition, dans l'ensemble, s'est fort améliorée depuis janvier. J'ai connu encore, le jour de l'arrivée, l'accueil gueulant et brutal qui, par l'effet de l'habitude, m'impressionne beaucoup moins. Mais sitôt après nous étions groupés, tous les politiques, dans le bâtiment C, une trentaine d'abord, maintenant, après plusieurs

1. L'avocat de Mounier.

PRISON SAINT-PAUL, LYON

raffes où les dynamiteurs succèdent peu à peu aux publicistes, près de cent. De ce moment on nous distinguait et, sympathie d'idées chez certains gardiens, chez les autres simple sentiment d'une différence de délit renforcé par quelques vagues consignes, on nous traite de plus en plus humainement dans l'ensemble, certains presque amicalement. Nous sommes au même règlement que les détenus de droit commun. C'est à peine si une légère tolérance nous permet de recevoir des colis un peu plus fréquemment. Mais cette seule différence de ton, et c'est un autre univers. Le seul fait de n'être plus noyés parmi les droits communs, comme en janvier, est considérable. Hélas, il fait de nous une caste, aux avantages matériels infimes certes, mais séparés des autres par l'épaisseur insondable de la damnation, par cette humiliation tissant les heures et les moindres démarches, que j'ai connue quelques jours en janvier, et dont la continuation seule aurait légitimé quelque rhétorique sur nos « souffrances ». Lorsque j'avais envie de gémir, je me disais vite qu'au pauvre interné de Dachau notre sort eût semblé un Paradis.

La voici familière comme une habitude, cette vieille prison Saint-Paul, énorme araignée de bâtiments en étoile autour de son gros corps qui est, au rez-de-chaussée, la rotonde à colonnes de la geôle, et, tenant les deux étages du dessus, chapelle. Nous passerons-nous de ses cris, devenus communs pour nous comme les cris de marchands des quatre-saisons. Pour avertir le gardien du premier qu'on lui renvoie un détenu, un coup de clef sur la rampe et : « Eh, là-haut ! ça monte ! » Un jour, Z... a bénéficié d'un : « On monte », qui nous a paru un hommage exceptionnel à la dignité de sa barbe-fleuve : nous nous laissions aller à rêver, ce jour-là, au moment où nous entendrions bientôt : « Eh là-haut ! Monsieur monte ! » Par la fenêtre, chaque après-midi de 2 à 3, dans la cour des douches que nous dominons, de demi-heure en demi-heure, le : « A poil ! » énergique, et puis le même disque que met le même gardien pour expliquer qu'il veut le silence et qu'au premier qui parle, il fait fermer le robinet d'eau chaude pour ouvrir le robinet d'eau froide. On espère toujours qu'en un moment de distraction il sortira le disque au coiffeur ou à la messe.

Le temps mène un drôle de rythme ici. Les deux ou trois premières semaines sont les plus longues. D'autant plus longues pour nous que nous escomptions des libertés provisoires rapides et que nous comptions les jours avec une impatience enfantine. Depuis que nous avons renoncé aux espoirs à brève échéance, il nous semble que le rouleau se dévide à une vitesse accélérée.

EMMANUEL MOUNIER

Ces dernières semaines, et la semaine même du procès, ont tourné comme un carrousel. Les journées ont des repères précis, et cependant sont disloquées, sans structure, comme des chrysalides de temps, fautes à des rencontres, à des événements, à des déplacements réels d'en scander les parties. Le réveil, à 7 heures, c'est un bruit de serrures qui s'ouvrent en série et dont on prend peu à peu conscience. La journée s'ouvre sur des besognes ménagères : rentrer les vêtements qui ont passé la nuit sur un banc, dans le couloir ; s'habiller ; ranger les paillasses et construire en les échafaudant avec les couvertures ce divan turc que nous avons si amoureusement perfectionné, sous la fenêtre ; balayer avec une sorte de brosse à dents grand modèle ; pour le « dictateur aux vivres » de la journée (je me relaie avec un cocellulaire à la barbe rousse) recevoir et distribuer le bouillon, tartiner la biscotte du réveil. Entre 7 et 9, deux cérémonies prennent place : les vingt minutes quotidiennes de cour, avec la ruée aux lavabos ; parfois, pour nous, on les allonge ; et puis la réception des paquets, que l'on attend nez au mur, dans un couloir obscur, sur l'épaule la serviette dans laquelle, tout à l'heure, le contenu sera versé pêle-mêle, tailladé de coups de couteau symboliques par le contrôle. Madja, le brun Oranais qui préside à ce bureau des espoirs, sera longtemps, par son sourire et par sa bonne humeur, un des braves de cette maison. Primitivement, qui allait aux colis manquait la cour. Puis on s'est arrangé pour nous en faire profiter quand même. A 9 heures, première gamelle : un fond de gamelle de bouillon clair, avec de temps à autre un ou deux morceaux de pomme de terre, ou ce que nous avons plus exactement appelé dans ma cellule une ou deux « épluchures garnies ». Il y en a deux dans la journée et 400 grammes de pain. C'est tout ce que mangent 4 ou 500 prisonniers sur 1.300 qui ici ne reçoivent pas de colis. Il en est mort 35 ou 45, je ne sais plus, en trois mois cet hiver. A l'instant, l'aumônier vient d'apprendre qu'il en est mort 125 en cinq mois à Riom, de janvier à juin, sur un effectif de 600, sur lesquels, il est vrai, il y a beaucoup de longues peines... Le guichet s'entrouvre encore une ou deux fois avant la seconde gamelle, pour l'eau, pour la cantine-courrier. Gamelle à 3 heures. Coucher à 6 heures. Coucher tout symbolique : il s'agit de déposer ses vêtements dans le couloir, après quoi toute latitude nous reste de continuer les mêmes occupations jusqu'à la nuit. Depuis septembre, la nuit nous prenant avant l'heure du sommeil, nous avons deux bonnes heures de conversation sur le divan turc, que nous avons plusieurs fois transformées en une causerie ou en des mémoires parlés. Vers 9 h. 1/2,

PRISON SAINT-PAUL, LYON

une lampe aveuglante nous éblouit : première ronde. Une tête passe par le guichet, tantôt d'un gardien connu qui nous dit un mot amical, tantôt d'un inconnu qui suit l'automatisme et nous rappelle au silence avec quelque menace grossière. A travers ces repères que nous coupons encore de deux repas-colis, à midi et à 7 heures, la journée coule sinucuse, homogène. Nous sommes une cellule, à la C1, de liseurs et d'écrivains, silencieuse des heures entières. « Allons, le cabinet ministériel », a dit un jour Pissevinaigre, notre gardien à la peau citronneuse et parcheminée de colonial hépatique sur un visage que n'a jamais plissé le sourire, bon bougre au demeurant. (Les gardiens, il n'en est pas un dont nous sachions le nom, il n'en est pas un que nous n'ayons baptisé ; beaucoup de ces surnoms, nés dans une cellule, ne valent d'ailleurs que pour elle, ce qui exige parfois des traductions. Pour nous de la C1, il y a Pissevinaigre, l'Homme fatal, Médor, Grand-Père, le Jeune lord, le Petit voyou, le Vrai voyou, les Malheurs conjugaux, etc.) Pour ma part, j'ai passé mes journées presque entières à rédiger mon *Traité du caractère*, et j'ai, ma foi, abattu un assez considérable travail. Je me suis attelé aussi à l'allemand, vieux projet si longtemps remis, et comme par des prières, je commence et finis la journée par mes deux séances d'allemand. Un libraire passe chaque semaine : on trouve tout de même quelques livres dans l'abondance de ses rossignols : je lui serai longtemps reconnaissant de m'avoir apporté le *Romancero Gitan* de Garcia Lorca, et permis de découvrir ici l'admirable *Pierre* de Melville. La bibliothèque n'est pas négligeable non plus, puisque j'ai pu y relire *Dominique*, *Adolphe*, du Bernanos, des Russes.

La semaine aussi a ses phares tournants. La messe est accrochée tout au haut du dimanche et de l'établissement. A peine s'est-on débarrassé du sommeil, arrive la liste des communicants. Une demi-heure à l'avance, — non, plus d'une fois, sans fausse manœuvre, — nous voici casés dans nos boxes en balcon, face à l'autel, qui est lui aussi une sorte de balcon en demi-cercle suspendu sur le vide. Vu de là-bas, au moment de la communion, l'hémicycle de nos cellules évoque quelque énorme ruche ; dans chaque alvéole remue une tête de larve. Il y a des rangées de Goya, vers les gosses, et des rangées de Gromaire. Si l'on en croit des inscriptions, peu différentes parfois de celles des vespasiennes, il y en a qui ne viennent là que pour sortir de leur cellule ou communiquer avec d'autres, certains même croyant se concilier les faveurs matérielles de l'aumônier. Il y en a qui communient pour s'en gausser ensuite auprès de leurs camarades. La mise en place se fait dans un

EMMANUEL MOUNIER

brouhaha de cris, d'ordres entrecroisés, de jurons, qui vont des chefs de l'opération, sur le balcon de l'autel, aux gardiens placeurs : seuls les premiers voient les cellules encore vacantes. Avec l'office, les cris cesseront. Il y a peu de temps, la vue de l'autel et du prêtre était presque masquée par les quatre gardiens qui prenaient faction le long du balcon, surtout aux assistants du rez-de-chaussée, pour qui il apparaissait déjà accroché à hauteur de vitrail. L'aumônier a obtenu qu'on ne laissât que deux gardiens aux angles du balcon. Ils n'en restent pas moins casquette vissée et de temps à autre plaisantent par gestes avec leurs collègues d'en face¹.

Par les vitres de la rotonde apparaissent d'un côté les bâtiments de la prison Saint-Joseph, connexe de Saint-Paul, de l'autre le hall de Perrache, avec des trains qui vont et qui viennent, de beaux wagons de luxe dont on ne lit pas les étiquettes. Cet été, nous avons vu les hommes libres s'évader vers la campagne : aucun ne se doutait — nous ne nous doutions pas il y a si peu de temps — de ces regards pesant sur eux. Avec ce petit coin vert du coteau Saint-Irénée que l'on découvrait en rentrant vers le bâtiment C, ce hall de Perrache était une des plus exaltantes évasions de la semaine, une complicité d'espérance avec la vie. Le lundi est, pour nous, jour de douches. Si rapide soit-elle, c'est une joie complète. Le corps nu une minute en plein soleil, dans la cour, au déshabillage et au rhabillage, nous buvions à grandes goulées ce ruissellement de santé sur nous. Il faut dire encore : le mercredi, fromage, le jeudi et le dimanche, barbaque, le dimanche, soupe aux nouilles ; à l'échelle de la maison, tout cela compte.

Notre cellule a la chance, que je n'ai eue en janvier ni ici, ni à Clermont, de recevoir le soleil une partie de la matinée, au moins jusqu'à la dernière quinzaine de septembre. On tourne avec lui, et il faut bien s'avouer que parfois on choisit l'heure où il frappe sur la tinette pour penser à son corps. Cinq ou six,

1. Note de Jean Perrin :

Dans le courant de juillet-août 42, le Père Marty prononça d'étranges sermons du haut de la balustrade où se trouvait l'autel. Tourné vers les caissons, mais ne pouvant voir aucun visage, il semblait prêcher dans une nécropole. Les yeux des prisonniers, à travers les meurtrières, dévoraient son visage barbu et ses gestes.

« Avant la guerre, disait la voix qui tombait du ciel, la prison était un lieu de repentir où des coupables venaient payer une dette à la société. Aujourd'hui on y trouve aussi une pléiade d'hommes honnêtes et bons Français. Prions, mes frères, pour que cesse cette anomalie. Prions aussi pour tous les prisonniers et pour la France. »

PRISON SAINT-PAUL, LYON

dans une cellule de 3 mètres à 3 m. 50 de côté, c'est beaucoup, d'autant que la place est rongée de trois côtés par le châlit, par le divan turc, par la tablette-écritoire où pour ma part je prends mon poste presque toute la journée, face à la fenêtre. Toute la prison, ex-cellulaire, est pourtant chargée à ce coefficient ; il doit monter à 7 cet hiver, bien que le médecin s'y oppose. L'augmentation vient des politiques, du marché noir, et de ces pauvres droit commun victimes de la faim qui reçoivent un an et dix-huit mois pour un panier de légumes ou 5 kilos de pommes de terre volés dans un champ ! Le plus joli, c'est que les règlements valables pour un régime cellulaire effectif restent imperturbablement en vigueur. Nous restons toute la journée à 5, nous nous voyons à la cour, aux douches, à la messe, aux colis, etc., mais la communication par morse, contre le mur, est encore punie d'amende ou de cachot. Pendant les huit premiers jours, j'ai fait cellule avec deux Limousins, un jeune épicier gras et placide et un employé de banque un peu mystique, un peu benêt, un peu distingué, bon élève des jésuites, qui n'en revenait pas d'une si horrible catastrophe ; il y avait aussi ce bon vieux marchand de fromages, rusé comme un renard, qui pour placer ses lettres au Lexicon, sortait toujours un prétendu ruisseau ou un prétendu village des environs de Brives, dont la consonance, selon les besoins du jeu, variait du polonais au bas martiniquais ; enfin B..., dont le procureur voulait à tout prix que je le connusse de longue date ; le plus joli garçon que j'aie connu, fin, intelligent, sensible. Si le procureur avait su qu'au bout de cinq jours le hasard de la conversation m'a fait découvrir qu'il était le demi beau-frère du critique musical d'*Esprit* ! C'est pour me rapprocher de Z... qu'au bout de huit jours l'aumônier m'a fait virer à la Cr. Brave Z... Toute une génération. La barbe fleurie et l'éloquence sentimentale des démocrates populaires, petit corps et petite vitalité, le type de l'homme qui n'a jamais approché un sport, et cependant une combativité intacte à cinquante-cinq ans, une ferveur aussi bouillante que celle d'un cœur de vingt ans. Je l'ai abondamment engueulé quand il parlait littérature — il n'a pas lu dix romans dans sa vie, et encore faut-il en compter cinq depuis juillet — notamment à propos de Melville, sur lequel il a piqué une vraie rage ; j'ai réagi avec bien des souvenirs contre son éloquence toujours en avant, son inesthétisme total, quelques touches un peu cagotes et d'ailleurs superficielles de son comportement, et cette manière qu'ont tant de braves gens de masquer de petits égoïsmes par de nobles paroles de couvertures. Mais derrière tout cela c'est un bien brave type. Je lui sais gré surtout, pour

EMMANUEL MOUNIER

un démocrate chrétien, d'unir en une formule trop rare l'audace qui fait défaut à ses amis démocrates populaires à la solidité de sens dont sont totalement dépourvus ses amis de « Jeune République ». C'est un de ces hommes que l'on pourra encore à soixante ans employer à des entreprises jeunes, à condition de les choisir : je ne le vois pas du tout à la famille, par exemple, où il ne pense guère mieux qu'en bon employé de banque autodidacte et provincial père de six enfants, mais dans l'activité syndicale, où il est prêt à penser aussi neuf par rapport aux ci-devant syndicats chrétiens qu'à l'égard de la ci-devant C.G.T. Enfin c'est un homme ouvert, même là où ses moyens sont déficients : ils sont si rares... A côté de lui son gendre, petit rouquin à l'enfance orpheline et paysanne, resté plus ou moins en friche, petit Lorrain à la caboche dure, têtue comme un âne, mais casse-cou, que c'en est un plaisir : il n'a pas son pareil pour foncer dans le règlement et aller chercher jusque dans le bureau du surveillant nos lettres qui attendent le bon plaisir d'une distribution ; il s'est fait d'ailleurs trouver cinq ou six fois en un mois de guerre, et a été, de second jus, promu sous-lieutenant sur le champ de bataille. Tous deux sont de joyeux compagnons, mais un certain sens de l'humour qui leur manquerait est apporté par le troisième Limousin, commerçant, musicien et radiesthésiste amateur. Enfin le Bon Silence, l'Heureuse Lenteur, l'Ingénuité rêveuse (et plus astucieuse qu'on ne pense) sont représentées par notre Alsacien, professionnel de football, bel athlète qui est tombé dans les pommes sitôt arrivé et nous a renouvelé cette petite démonstration deux fois depuis. Il n'est arrivé qu'au bout de six semaines. Il y eut d'abord une bonne patasse de voyageur en parfums de Saint-Etienne, celui qui le matin n'avait de cesse que nous nous soyons réveillés et que nous ayons accepté la tartine qu'à cet office il nous collait sous le nez avec des formules pleines de respect pour notre sommeil ; c'est lui qui prit des airs souverainement méprisants parce que nous gardions notre vaccin, et qui, à force de le presser pour l'extirper, eut au bout de quatre jours un bras enflé comme si un essaim de guêpes l'avait dévoré. Il y eut surtout, de sinistre mémoire, pendant trois semaines, ce jeune étudiant brun à lunettes, si avenant le premier soir, mais si prompt à nous parler de son mouvement terroriste qui s'apprêtait à descendre Laval, Déat, Doriot, et on ne sait qui encore, « Ça sent mauvais », avait dit l'Alsacien. Il nous racontait une très sombre et invraisemblable histoire sur son arrestation, et semblait si sûr d'être libéré bientôt. Mais il écrivait comme un somnambule des adresses sur les murs, et, puisqu'il fallut

PRISON SAINT-PAUL, LYON

bien pour des raisons supérieures de sécurité en venir là, nous en trouvâmes d'autres dans ses papiers. Au bout de huit jours il découvrait à l'Alsacien son astuce prétendue qui consistait à écrire à la Commission d'Armistice pour s'engager à la Légion antibolcheviste et s'évader en cours de route. Il proposait à l'Alsacien de l'accompagner. De ce jour nous étions convaincus qu'il travaillait pour l'Allemagne. Qu'on juge l'atmosphère. Un jour, il fut appelé en bas, interrogé toute la journée. Nous nous posions mille questions. Le soir il rentre, ne dit pas un mot, sinon que tout allait de mieux en mieux, seulement il nous réveilla à plusieurs reprises pendant la nuit par ses sanglots rageurs. Le lendemain matin, je romps les chiens. Il nous raconte un nouveau mensonge : que le 2^e Bureau lui a demandé d'entrer à son service. Quand je lui pose la question directe : « Donnez-moi votre parole que vous ne travaillez pas pour l'Allemagne » (je ne la pose pas pour la réponse, j'attends bien un mensonge, mais pour la réaction) il réagit mollement, d'une voix blanche. Il passe encore huit jours dans une mortelle anxiété, enfermé dans le mensonge obstiné où nous l'avons laissé, se précipitant sur la nourriture (il n'en reçoit pas, d'ailleurs) comme un goujat, reprenant les noyaux de pêche que nous jetons pour les ronger encore, présent parmi nous comme une mécanique, à qui nous n'adressons plus que les mots nécessaires, que nous ne prenons même pas la peine de tenir autrement en quarantaine. Il ne cache plus, de temps à autre, ses crises de larmes et de rage. Enfin il part. Nous avons ce jour-là l'impression d'avoir reçu notre libération, surtout notre pauvre Alsacien, qui croyait que les Allemands allaient le mobiliser d'une heure à l'autre. Peu de jours après nous apprenions qu'il s'agissait d'un espion allemand recherché depuis trois ans. Vingt-quatre ans... Il est entre les mains des militaires¹. Peut-être déjà fusillé, car cette guerre-là continue comme avant. Il avait ici un faux nom, nous n'en saurons jamais rien.



Je disais que notre vie a connu plusieurs phases déjà. Il y en a d'individuelles, il y en a de collectives. Par un tour de passe j'avais réussi à soustraire au contrôle, en entrant, le Shakespeare de la Pléiade. Je n'avais alors aucun autre élément de

1. Le matin, ils se sont présentés comme s'ils étaient des officiers allemands. Alors il a tout craché. Quand ils le rappelèrent tout heureux, l'après-midi, ils se découvrirent.

EMMANUEL MOUNIER

travail. Mes trois premières semaines ont été des semaines Shakespeare. Les rois d'Angleterre guerroyaient dans ma cellule, et Falstaff y secouait son gros rire. C'est vers la fin de ce temps que l'aumônier¹ nous découvrit l'horreur de ce régime des prisons qui le hante si violemment que le pharisaïsme des Lyonnais l'a jeté dans une sorte de dépression nerveuse où il se débat encore. Il avait réuni une documentation abondante, notamment à l'occasion du premier Congrès des aumôniers de prison, suscité par lui. Il ne se sentait pas la force d'en tirer un rapport d'ensemble et vécu. Il me demanda de le faire. C'était le moment où je commençais à entrevoir ici un plus long séjour que je ne pensais primitivement : il pouvait enfin prendre un sens immédiat. J'acceptai d'enthousiasme. Je passai une quinzaine à dépouiller ces dossiers qu'il fallait bien cacher pour les fouilles, et à rédiger un rapport. Il fait déjà son chemin. Il est allé au Cardinal et va aboutir à faire quadrupler l'aumônier, qui est encore seul pour 2.000 détenus des deux prisons. Il est tiré à 100 exemplaires par la Croix-Rouge, qui le diffuse auprès d'un certain nombre de services et de notables pour éveiller l'opinion au problème. Il va être repris par les groupes d'études Isambert aux Sciences Po. Quant à M. le ministre de la Justice Barthélémy, à qui le Cardinal allait le remettre, il s'est contenté de se prendre la tête en disant : « L'hiver dernier, j'ai visité des prisons. Je n'y ai vu que des morts ou des agonisants. Ne me parlez plus de cela. Je n'y peux rien. » M. le ministre de la Justice Barthélémy n'eût sans doute pas écouté si on lui avait raconté qu'ici même, cet hiver, des détenus ont caché trois jours un mort dans ses couvertures pour pouvoir toucher sa soupe et sa boule. Quand on connaît, comme l'aumônier me l'a fait connaître, cette misère atroce, comme toutes les misères hérissée d'intrigues et de haines, on est heureux d'une réussite minime, comme j'en ai connu une un jour à avoir persuadé la maison par une lettre de ne pas déverser dans la même gamelle, aux colis, le contenu d'une boîte de sardines et celui d'un pot de confitures, beaucoup plus heureux que d'avoir, comme je l'ai fait le reste du temps, réussi un ouvrage de 400 pages.

Ce mois de juillet fut spirituellement un peu misérable. Nous espérions notre liberté provisoire à brève échéance. Nous comptions les jours comme des enfants impatients. Je n'avais

1. Le Père Marty, que les Allemands devaient fusiller plus tard. Le rapport rédigé par Mounier, dont il va être question, a paru dans *Esprit* en décembre 1945.

PRISON SAINT-PAUL, LYON

pas encore retrouvé le sens des choses. Le 15 août, regardant vers ce chalet savoyard qui m'attendait, je demandais encore cette faveur à la Vierge avec une mauvaise obstination. Elle me la refusa et m'accorda beaucoup mieux. Elle m'accorda de me prendre par la main et de me reconduire vers ce printemps 33 qui reste la lumière de ma vie. Elle me donna de réaliser à nouveau que tout ce qui arriverait serait bon, que le serviteur était bien imprudent qui ne voulait pas prendre le chemin du maître. De ce jour j'eus par grâce la force sereine de ne pas prier une seule fois pour ma libération ou pour mon acquittement, mais de laisser ce soin aux amis, sans cacher les désirs qui restaient au fond de mon cœur. Afin qu'il n'y ait en cela ni raideur ni pharisaïsme, la veille du procès, sans rien demander encore moi-même, j'ai prié avec et dans cette intention de mes amis et des miens. C'est un très beau résultat de la grâce : le dernier dont je songerais à me vanter, car, pour ce qui est de ma part, combien de fois me suis-je encore surpris, malgré mon très grand calme dans l'ensemble, à supputer sourdement les chances et les anxiétés... Je suis libre maintenant, plus que ce pauvre type à quelques cellules de moi, traqué du matin au soir par ses ruminations, ne le sera demain si on le relâche, c'est tout, et c'est bien simple. Le jour où l'on s'avisera de fêter notre « héroïsme », j'ose espérer — car je ne voudrais pas sinon peiner de bons camarades d'un mauvais moment — qu'on m'oubliera sur les listes, et que perdu dans la foule en curieux, j'y trouverai quelque homme sobre et bon avec qui parler, en amitié, en nous éloignant du bruit...

Après Shakespeare et le rapport sur les prisons, je me suis mis sans relâche au *Traité du caractère* que j'ai presque entièrement rédigé en premier jet... Depuis un mois, la nuit étant tombée à 8 heures, la soirée est bavarde. Chacun venant de son travail ou de son livre se met sur le pas de sa porte, de la porte de son jardin personnel, et la conversation commence. Nous avons fait quelques soirées dirigées. Nous avons arraché à Z... ses mémoires sur le Sillon, sur Sangnier, sur les origines des syndicats chrétiens, du P.D.P. J'ai parlé de Bergson et le 10 octobre, j'ai fêté en racontant mes souvenirs le dixième anniversaire du n° 1 d'*Esprit*. C'est à la villa Saint-Paul¹ — aussi — qu'en août 32 se tenaient ses assises constitutives.

Emmanuel MOUNIER.

1. A Font-Romeu.

Le devoir d'incarnation nous oblige dans chaque moment du temps à tenir ensemble les positions les plus contradictoires pour le bon sens, à mourir au monde en même temps qu'à nous y engager, à nier le quotidien et à le sauver, à nous affliger dans le péché et à nous réjouir dans l'homme nouveau, à ne compter de valeur qu'à l'intériorité, mais à nous répandre dans la nature pour conquérir la vie universelle à l'intériorité, à nous connaître la dépendance d'un néant et la liberté d'un roi, par-dessus tout à ne jamais tenir aucune de ces situations partagées pour substantiellement contradictoire ni pour définitivement résoluble dans une expérience d'homme.

Emmanuel MOUNIER.
(*L'Affrontement chrétien.*)

Ci-contre, deux pages du *Journal d'un acte fragile*, 28 juin 1942, manuscrit reproduit au format de l'original.

Il n'est plus pendant d'atteindre l'incorporel
d'autorité ou gouvernement.

C'est à ce moment que si connus les deux
pires heures de ces journées. C'est à ce moment
le premier gentiment de ne pas prendre d'un
autre malade aux vitres de l'ennemi et de ne
pas avoir d'un autre faire chemise comme un
quant si lui de dire que si l'ennemi ne peut
plus ! si si jamais si bien mérité. C'est
bien pareil que si l'on ne l'ennemi pas jusqu'au
bout, si si l'on ne l'ennemi pas jusqu'au bout de
mes forces d'incubation du danger grave ! qui l'ennemi
n'y est pas. Comme c'est à ce moment si
une déclaration d'acte de l'ennemi et l'ennemi si
suis ennemi d'un violente départ. Non ! pas
être ennemi de la mort ! Tandis qu'il ne s'agit
que de jours, sur un acte vrai, une ligne et
rapide ennemi de l'ennemi, un bluff parvenu
avec le échec, de faire un peu d'éloquence
appuyé pour des marges de grâces phrases,
tant qu'il n'est question que de bulletins
de tension ou de rythmes cadencés. Cela attend
tout seul. Paraitre une ligne bien, en l'ennemi
dans les escaliers de Vals, tenait encore de la
bonne riposte. Mais avec cette victoire de
Vichy, il se fait un jour de grands égus,
effrayant peut-être solennellement le don de
sa vie, fait du théâtre avec le don de sa vie et
de sa mort. Non, physiquement, si ne peut pas.
Au moment même où cette riposte n'est

prend à la gorge, une autre angine morale
entre elle. Regarde, me dit-elle, la vieille amie,
la vieille ennemie, la tentation de la pitié, mais
tu n'en jamais sorti assés, qui ne te te paralyse
au bon moment ; la pitié qui ne te te paralyse
à nouveau, te refuse à un acte qui peut être
mieux. Tu n'as rien à dire, la pitié qui ne te
infini. Tu n'as rien à dire, la pitié qui ne te
en tout comme des pensées de pitié : non pas la
butte d'ici ne l'ennemi morale et d'une
utilité, mais d'une riposte à l'ennemi toute
d'une sentimentalité que morale et d'une
efficacité spirituelle elle que te chigne. Vers
m'ici cette crise culmine, la plus sévère de
ma division. Elle n'a rien à voir avec l'ennemi
réfugiés administratifs et leurs raisons
de carton. Pitié. Ces pitié m'apparaissent
comme un seul acte au valant, une brève
le vers isolé dans le temps et que la pitié
parvient. Mais elle n'est pas homogène, elle
se transforme avec son développement propre
et le développement des circonstances. Chaque
instant m'écrit, dans sa continuité, à la
page à nouveau, à la page de l'ennemi, au de
nouvelles bases et peut-être vers le nouveau
destins. Dans les limites où si l'on arrive au
départ, il n'est rien d'ennemi, les pitié
semblaient arriver à succès dans les pitié
relativement crues, la seule volonté d'être

A d'action, l'autre $2A$, nous dirons du second qu'il est plus actif que le premier.

Tou en core

C'est actif celui qui n'a besoin pour agir que de motifs de faible valeur, inactif le tempérament contraire, à émotivité égale (car l'émotivité favorise certains motifs, et ^{les autres} même tous chez le Primaire)

Notamment, la notion de fonction matricielle d'une situation psychique ~~est~~ est de fonction d'intérêt affectif. Pour en quelques

Figures empiriques? Sont actifs les gens
nobles et affairés, qui goûtent, bon-
heur et se font facilement de leur chaise

~~franceses~~ sont et viennent au
moindre ~~pre~~ prétexte, sont toujours

occupés même quand ils pourraient
rien faire, ne savent pas assigner
une tâche, l'entrepreneurent des qu'ils
conçoivent et l'achèvent sans délai.

les cas ambigus n'ont jugé la pertinence de l'activité effectivement de jouer avec la discipline à l'activité qui l'accompagne

selon les conceptions établies par Hegel, l'activité ainsi de l'intellect favorise la lutte contre l'impulsivité, donc la prépondérance des intérêts indirects sur les intérêts immédiats. Mais en même temps qu'elle tend à se tourner à la seconde, elle lui fait contrepoids en favorisant la présence d'esprit.

étranger au seul esprit d'après: car on peut aussi bien aimer l'autorité pour des raisons égoïstes à l'acte même. après comme le plaisir de donner, et après ça, le plaisir de recevoir ou de contrôler un grand nombre de personnes.
etc...

empirisme au test, surtout aux nouveaux nouveaux

[illegible]

2. cette est moins grave, plus
à plus de deux qu'une
contraire

Double page du *Traité du Caractère*, manuscrit composé en prison. Format légèrement réduit. — Au verso, face à la page 777, fragment du même manuscrit, au format de l'original.

